



Institut Royal Supérieur de Défense



LA DÉFENSE

FOCUS PAPER 33
Août 2015

Les Kurdes d'Irak, grands gagnants de la guerre contre l'Etat islamique ? Une analyse à moyen terme

Gauthier Wéry

Les Kurdes d'Irak, grands gagnants de la guerre contre l'Etat islamique ?

Une analyse à moyen terme

Gauthier Wery

Institut Royal Supérieur de Défense
Centre d'Etudes de Sécurité et Défense
30 Avenue de la Renaissance
1000 Bruxelles

ISSN 2295-0915

Une version électronique du présent document est disponible et peut être téléchargée depuis <http://www.irsd.be>.

Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'Institut royal supérieur de défense, de la Défense belge ou celles du gouvernement belge.

Vos questions, remarques ou commentaires relatifs au présent document peuvent être adressés au :

Directeur du Centre d'études de sécurité et défense
Institut royal supérieur de défense
Avenue de la Renaissance, 30
1000 Bruxelles
ou par courriel à : +IRSD-CESD-SCVD@mil.be

À propos de l'auteur



Gauthier Wery est étudiant en deuxième année de master en Relations internationales (finalité : sécurité, paix et conflits) à l'Université libre de Bruxelles. Le présent document a été rédigé au cours d'un stage effectué dans le cadre de son mémoire de fin d'études au Centre d'études de sécurité et défense de l'Institut royal supérieur de défense de septembre à décembre 2014, sous la direction du commandant Luk Sanders.

Résumé

We have seen the possibility of the emergence of an independent Kurdistan on several occasions in the past; as a result of the Kuwait War in 1991 in Iraq, which led to the political autonomy of the three Kurdish provinces in northern Iraq, and the fall of Saddam Hussein's regime in 2003, which had strengthened this autonomy.

The incredible rise of Islamic State (IS) in Iraq in 2014 has in a certain way made us think about the probability of seeing such a state in northern Iraq. However, voices were very quickly heard arguing that such a state was unlikely and that, in any case, it would be much too early and therefore not sensible. And indeed, in the light of current events in the Middle East, it would seem more reasonable and appropriate for the Kurdistan Regional Government (KRG) to focus all its short-term efforts on strengthening its political, economic and energy autonomy within the Iraqi state, as well as its growing role as an indispensable regional actor. In my opinion, it is only in the medium term – perhaps within a dozen years – as a result of a comprehensive development of its autonomy, that Iraqi Kurdistan will have reached the maturity to claim to become a real state.

Facing the impressive territorial growth of IS that now controls much of western Iraq and a portion of the north, including Mosul, the Kurds represent the unique local military force, who are seen as more progressive in the eyes of the West, capable of blocking the advance of the enemy who pulled down the Iraqi army. One of the unexpected repercussions of the rise of IS was the strengthening of the KRG and the deployment of Peshmerga in Kirkuk to ensure its security, which represented a political, economic and military advantage for the Kurds. This city, which has always been disputed between Erbil and Baghdad, especially as regards its hydrocarbon wealth, thus passed under Kurdish control almost instantaneously, while in the same time the KRG put up a defence line that expanded further its area of influence by some 40%.

The massacres of IS also had another effect on Kurdistan: they generated a kind of international empathy for it, particularly through the massacre perpetrated by the jihadists against the Yezidi community in the Sinjar Mountains. Incidentally, these have since late December been partially protected by the KRG Peshmerga who receive logistical support and humanitarian assistance from the international coalition to help oppressed people. This direct support to Erbil, without passing by Baghdad, already partly marks the importance of the autonomous status of Kurdistan, and stresses the will of the international community to act directly with this non-negligible actor in Iraq and in an unstable Middle East.

In the future, Westerners will also always have more interest in supporting the Kurds and embracing the claims of the KRG at the moment of the reconstruction of the Iraqi state in a troubled region. It would not be good for the West to alienate itself from what could be a key ally in an unpredictable Middle East. Ignoring the Kurdish reality may not only be a strategic risk, but also a missed opportunity at a time when it appears as the only credible and interesting one for the United States and Europe. The KRG will also have interest to position itself as a partner of the West to weaken the other states in the area. Its desire and capacity to fight terrorism, strategic location in the heart of the three continents of the Old World, wealth in oil and gas, and its position of water reservoir in the Middle East will indeed be more of a benefit to the Westerners than to unstable neighbouring states. In addition, it is quite possible that the Kurds are planning to expand their future oil market to Europe through the Faysh Khabur pipeline, which is a direct exit door for KRG's oil by the Turkish Mediterranean

coast. It would therefore be conceivable that the hydrocarbon production of the KRG partially reduces the dependence of Europe vis-à-vis its Russian supplier.

However, today in a position of strength, and rather than acting alone, the Kurds have shown their willingness to cooperate with Baghdad, particularly in their common struggle against IS, signing in late November 2014 a first oil agreement with the young government of al-Abadi. Soon after, Barzani called the Iraqi army to fight together with the Peshmerga to liberate Mosul. Moreover, given the important involvement of the Kurds in the Iraqi political spectrum, a real statement of an immediate independence would be paradoxical. Indeed, the Kurds pay much attention to the respect of the Iraqi unspoken rule that reserves the position of president of the Republic of Iraq for a Kurd, while the prime minister must be a Shiite Arab and the speaker of the Parliament a Sunni Arab. In addition, in order to unfreeze dialogue with Baghdad, the KRG lobbied representatives of the Shiite community to prevent a new term for al-Maliki. But once again, while Barzani regularly organises meetings with key Shia and Sunni parties in Arbil, the Kurdish members of Parliament seem to fully engage in the Iraqi National Assembly. All these KRG positions demonstrate that the separatist threats emanating from Kurdistan currently have more to do with propaganda than with an imminent secessionist ambition, and that the KRG attaches definitely great importance to its relations with Baghdad.

Furthermore, at the internal level, as long as the Kurds of the Kurdistan Democratic Party (KDP), the Patriotic Union of Kurdistan (PUK) and Gorran fail to present a credible secessionist project with one voice, it is likely that they will never see their independence dream come true. This project should necessarily go through a sharing-based or a switching system as regard the key government positions, similar to what is done at the federal level, in order to never revive rivalries inside Kurdish people. Also, unless they find new international partnerships, the Kurds will have to be careful to not destabilise the relations of economic dependencies they respectively have with their neighbours: the PDK with Turkey and the PUK with the Iranian ally of Iraq.

This internal reconciliation must also go through the final union of KDP and PUK's Peshmerga, as well as through a real update and strengthening of the Kurdish military, which is essential if Kurdistan wants to assert itself as a serious actor in the region. To do this, Kurdistan must prove itself capable of assuming the protection of its borders and stop the frequent incursions of the Turkish and Iranian armies into its territory.

To conclude, it is difficult to unanimously say that in their misfortune, the Kurds will emerge victorious from the war against the IS, but it is clear that they will come out of this war with increased power. Indeed, while it is difficult at the moment to consider the close emergence of an independent Kurdistan, it is almost certain that if the enemy is defeated, the autonomy of the KRG will be as far as it is concerned greatly consolidated with arguably the recognition of its territorial gains through Baghdad, provided it finds a new oil compromise as regard the daily provision barrels for the federal government. I believe that this strengthening of the KRG also requires a reform of Iraqi federalism, or even the introduction of a confederation, where Iraq would be divided into three autonomous regions. In parallel to Kurdistan, the Shia Arabs and Sunni Arabs should also be able to administer their respective influence zone to ensure a continued stability in political dialogue in Iraq.

Table des matières

À propos de l'auteur.....	i
Résumé.....	iii
Table des matières.....	vii
Introduction.....	1
Les Kurdes d'Irak au XX^e siècle : entre pressions extérieures et rivalités intestines.....	3
1. Mustafa Barzani et le nationalisme kurde.....	3
2. Fracture du Parti démocratique du Kurdistan.....	5
3. L'Union patriotique du Kurdistan, nouveau pion sur l'échiquier.....	6
4. La guerre Iran-Irak et les Kurdes.....	8
5. Le Kurdistan d'Irak, autonome de facto.....	10
6. Nouvelles luttes intra-kurdes pour le pouvoir.....	11
Regards sur les tensions arabo-kurdes dans l'Irak post-Saddam.....	13
1. Les Kurdes au cœur de la renaissance de l'État irakien.....	13
2. La question des territoires contestés : premier élément de débat entre Erbil et Bagdad.....	15
3. La question du pétrole dans le nord de l'Irak : deuxième élément de débat entre Erbil et Bagdad.....	18
La montée en puissance de l'État islamique : quel impact pour le Kurdistan d'Irak ?	27
1. Ascension de l'État islamique.....	27
2. Mossoul aux mains de l'État islamique.....	28
3. Le déploiement des peshmergas sur Kirkouk.....	29
4. La question de l'indépendance kurde entre émotion et réactions internationales.....	31
5. La Turquie, premier partenaire du Kurdistan d'Irak.....	32
6. Le dégel des relations entre Bagdad et Erbil.....	34
7. Le Kurdistan d'Irak, préparé pour l'indépendance ?	34
Et après... Quel augure pour le Moyen-Orient et les Kurdes ?.....	37
1. Le Grand Kurdistan, une éventualité ?.....	38
2. Quel(s) changement(s) pour le Kurdistan d'Irak ?.....	38
3. Le Kurdistan d'Irak finalement indépendant ? Quelles conséquences ?.....	40
4. Le gouvernement régional kurde renforcé, quel intérêt pour l'Occident ?	42
5. Vers une tripartition de l'Irak post-conflit ?	43

Conclusion	47
Bibliographie.....	49

Introduction

Depuis la montée en puissance de l'organisation djihadiste de l'« État islamique¹ » (dénommé ci-après l'« EI »), et plus encore depuis que la ville de Mossoul est passée sous son contrôle en juin 2014, les questions de la pérennisation de l'État irakien et de la création d'un État kurde au Moyen-Orient sont sur toutes les lèvres. En effet, alors que l'Irak semble sur le point d'imploser, les Kurdes apparaissent plus proches que jamais du moment où ils pourront faire sécession d'un Irak visiblement chancelant.

L'objectif premier de ce focus paper est de cerner dans quelle mesure la fulgurante ascension du califat de l'État islamique en 2014 laisse présager, si ce n'est l'indépendance du Kurdistan d'Irak à court terme, au moins un renforcement de son autonomie et un rôle grandissant en tant qu'acteur incontournable sur la scène internationale dans les affaires relatives au Moyen-Orient.

Afin de répondre au mieux à cette problématique, nous avons choisi de diviser notre article en quatre parties. D'abord, nous dresserons une rapide historiographie des Kurdes d'Irak depuis la chute de l'Empire ottoman et la fin de la Première Guerre mondiale à la veille de l'Operation Iraqi Freedom qui visait à renverser Saddam Hussein et le pouvoir baasiste en 2003. Nous verrons comment le nationalisme kurde s'est construit en Irak au XXe siècle au travers de l'apparition de partis kurdes, des nombreuses revendications indépendantistes du peuple kurde et des multiples manipulations dont ce peuple a fait l'objet, notamment par les puissances régionales qui ont profité des divisions intra-kurdes pour se renforcer ou affaiblir leurs voisins. Nous reviendrons également sur les événements qui ont mené à l'autonomie du Kurdistan d'Irak, et sur le difficile fonctionnement de celui-ci dû aux nombreuses joutes internes qu'il connut.

Ensuite, nous nous pencherons sur les principaux points de friction entre le gouvernement régional kurde et le gouvernement fédéral, depuis la reconstruction de l'Irak post-Saddam Hussein. Ainsi, nous présenterons, d'une part, la question des territoires disputés dont fait partie la ville de Kirkouk et, d'autre part, la question du pétrole dans le nord de l'Irak qui, par ailleurs, est directement liée au premier sujet de débat que nous aborderons. Mais tout d'abord, nous nous attarderons quelque peu sur la place des Kurdes dans le processus de reconstruction du nouvel Irak.

Dans notre troisième partie, nous passerons à la mise en place de notre problématique de départ. Nous tâcherons dès lors de voir ce que la montée en puissance de l'EI a représenté comme impact pour l'autonomie, à court et moyen terme, du Kurdistan d'Irak. Pour ce faire, nous relaterons les événements qui ont marqué l'ascension du califat islamique d'*Abou Bakr*

¹ Avant qu'elle ne s'autoproclame « État islamique » (IS – *Islamic State* en anglais) le 29 juin 2014 en annonçant l'instauration d'un califat sur les territoires irakiens et syriens qu'elle contrôle, l'organisation djihadiste d'Abu Bakr al-Baghdadi (dorénavant appelé « Calife Ibrahim » par ses partisans) a d'abord porté le nom d'« État islamique en Irak » en 2006, puis d'« État islamique en Irak et au Levant » (EIIL ; ISIL – *Islamic State in Iraq and the Levant* en anglais) ou d'« État islamique en Irak et al-Sham » (EIIIS ; ISIS – *Islamic State in Iraq and al-Sham* en anglais ; Daesh – *ad-Dawlah al-Islāmīyah fī al-'Irāq wash-Shām* en arabe) après s'être totalement séparée du mouvement islamiste Al-Qaïda en avril 2013. Si plus ou moins toutes ces dénominations se rencontrent encore aujourd'hui à travers les médias et le monde scientifique, nous avons décidé de ne faire usage que de l'avatar le plus récent de l'organisation, quand bien même nous relaterons également certains de ses agissements toujours effectués sous la dénomination EIIL. Concrètement, cela ne change rien à la recherche effectuée et aux conclusions de celle-ci ; notre but étant simplement de faciliter la lecture de l'article.

al-Baghdadi, en ce compris sa marche sur la ville de Mossoul et les conséquences que cela a engendrées : l'avancée des peshmergas sur Kirkouk et l'élargissement de la zone d'influence du gouvernement régional kurde, une importante attention médiatique et une sorte d'empathie internationale à l'égard des Kurdes, la réapparition de la question de l'indépendance kurde et un certain dégel des relations arabo-kurdes. En outre, après avoir analysé le point de vue de la Turquie quant à la question de la sécession du Kurdistan d'Irak, nous verrons si ce dernier est en réalité suffisamment préparé pour voler de ses propres ailes.

Enfin, et avant de conclure en apportant des éléments de réponses à notre problématique, nous tenterons dans notre quatrième partie de mettre en lumière ce qu'il pourrait advenir au Moyen-Orient à l'issue de la guerre contre l'État islamique. Ainsi, nous nous essayerons à émettre des recommandations sur les orientations à suivre afin de stabiliser au maximum la région à l'issue du conflit actuel, en cas de défaite des djihadistes de l'EI. De plus, et toujours dans cette même condition, nous partagerons notre analyse entre autres sur l'éventualité de voir apparaître sur les cartes du Moyen-Orient un « Grand Kurdistan », sur les changements que la guerre aura causés pour le Kurdistan d'Irak et sur les conséquences que l'indépendance d'un tel Kurdistan pourrait avoir pour lui-même, pour les autres Kurdes et au niveau régional. Nous chercherons également à savoir quels intérêts pourraient avoir l'Occident – comprenez les États-Unis, l'Union européenne (UE) et l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) – à voir le gouvernement régional kurde (GRK) sortir renforcé du combat actuel qui sévit en Irak et en Syrie. En dernier lieu, nous partagerons notre opinion sur les réformes qui devraient s'imposer à court terme en Irak pour ne plus vivre pareille situation et évoluer dans un climat sans doute plus stable.

Les Kurdes d'Irak au XX^e siècle : entre pressions extérieures et rivalités intestines

Les revendications socio-culturelles et politiques des Kurdes, ainsi que leur quête pour une identité nationale forte et homogène, ont été victimes de la nature segmentée de la société kurde et des luttes fratricides inter-claniques au Kurdistan irakien, marquant par-là l'historicité kurde violente du XX^e siècle.

Dans le contexte qui a suivi la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman, le traité de Sèvres, conclu en 1920, avait institué les frontières d'un potentiel Kurdistan dans le sud-est de l'actuel État turc². Mais trois ans plus tard, le traité de Lausanne nia ces promesses d'indépendance en passant sous silence les prétentions kurdes quant à la création de leur État³. En effet, les termes du traité se contentèrent d'accorder implicitement aux Kurdes un statut de minorité ethnique au sein de quatre nouveaux « États territoriaux »⁴ – la Syrie, la Turquie, l'Irak et l'Iran. Le devenir des Kurdes de ces quatre États différa d'une région à l'autre, compte tenu de la nature de l'espace politique propre à chaque État ; ce dernier influant par ailleurs sur les possibilités d'action politique pour les nationalistes kurdes^{5,6}.

Ainsi, en guise d'exemple, nous remarquons que l'espace politique turc, restrictif et inaltérable tout au long du XX^e siècle à l'égard des minorités ethniques, a rendu caduque l'éventualité d'une relation constructive entre Turcs et Kurdes. C'est de là que découle l'aliénation des Kurdes du sud-est de la Turquie et qu'apparaît une insurrection armée contre cette dernière. En revanche, le spectre politique irakien, bien plus ambivalent, a permis une importante variabilité dans l'expression du nationalisme kurde au fil du temps. En outre, il importe de souligner que, considérés dans leur ensemble, les Kurdes « ne disposent pas d'une langue unique ; ne sont jamais parvenus à embrasser la religion comme un facteur d'unification ; et ont systématiquement démontré plus grande résonance dans les microsociétés ». Cet attrait pour ce type de sociétés, en l'occurrence claniques, fut une aubaine pour les quatre États comptant en leur sein les plus importantes communautés kurdes, puisqu'en effet, il permit aux puissances régionales de retourner les luttes des Kurdes contre eux-mêmes, donnant ainsi lieu à des rivalités intestines. Ce sont ces conflits qui rendront d'ailleurs obsolètes les rêves d'autonomie ou d'indépendance du peuple kurde au XX^e siècle.

1. Mustafa Barzani et le nationalisme kurde

Une monarchie constitutionnelle fut mise sur pied par la Grande-Bretagne en 1921 en Irak, où un roi hachémite, Fayçal, fils d'Husseïn, devint chef d'État⁷. Cependant, le cheikh

² Cf. Traité de Sèvres (1920), Section III : Kurdistan ; par exemple Art. 62 et Art. 64.

³ Logan, D. L. "Thoughts on Iraqi Kurdistan: Present Realities, Future Hope." *Iran and the Caucasus*, Vol. 13, 2009, p. 164.

⁴ Picard, E. « Les Kurdes et l'autodétermination. Une problématique légitime à l'épreuve de dynamiques sociales », *Revue française de science politique*, n°3, 1999, p. 421

⁵ Chorev, M., *Iraqi Kurdistan: The Internal Dynamics and Statecraft of A Semistate*, The Fletcher School (Tufts University), Fall 2007, p.3.

⁶ Chorev, M. *ibid.*, p. 3.

⁷ McDowall, D., *A Modern History of the Kurds*, London, I.B. Tauris, 2007, p. 162.

Mahmoud Barzandji, représentant les intérêts du peuple kurde et donc soutenu par celui-ci, ne reconnut pas le nouveau régime et se proclama souverain du royaume du Kurdistan l'année suivante. Nonobstant la brièveté de cette royauté, dissoute par les Britanniques après seulement deux ans d'existence, cet événement s'avéra important puisqu'il marqua le début d'importants mouvements nationalistes kurdes⁸.

Le général Mollah Mustafa Barzani, qui fondera en 1946 le Parti démocratique du Kurdistan (PDK – Partiya Demokrat a Kurdistanê) en Irak, est le principal instigateur de ces mouvements. Après plusieurs années de captivité à Souleimaniye, puis d'exil dans le sud de l'Irak imposées par les Britanniques pour mater les soulèvements, Mustafa Barzani parvint, aidé de partisans, à fuir le pays en 1943 pour l'Iran⁹. Il devint là-bas ministre de la Défense de l'éphémère République kurde de Mahabad, proclamée en janvier 1946 par Qasi Mohammed, mais défaite par les forces iraniennes en décembre de la même année alors que l'Union soviétique, en se retirant d'Iran, ne pouvait plus lui apporter un soutien direct¹⁰. Les armées turque, iranienne et irakienne cherchant alors à défaire l'influence de Mustafa Barzani, le général et ses hommes – surnommés les « peshmergas » – se réfugièrent en URSS. Ce n'est qu'à la suite du coup d'État du général Abdul Karim Qasim en 1958, lequel proclama une amnistie générale, que le clan Barzani put revenir en Irak¹¹.

À son retour, Mustafa Barzani reprit les rênes du PDK qu'il avait plus ou moins dû délaissier par la force des choses, rassembla ses peshmergas et réaffirma l'objectif de son parti : l'autonomie du Kurdistan d'Irak. Soutenu par la mouvance communiste, Qasim promit aux Kurdes de leur accorder l'autonomie régionale escomptée, en échange du soutien de Barzani aux politiques de son régime¹². Mais paradoxalement, Abdul Salam Aref, vice-Premier ministre du gouvernement de Qasim, décida d'intégrer presque dans le même temps l'Irak dans la République arabe unie, laquelle regroupait la Syrie et l'Égypte¹³. Cette décision et les promesses d'autonomie de Qasim n'aboutissant pas, plus encore le rapprochement du régime irakien avec des tribus kurdes ennemies des Barzani, expliquent la première importante révolte que le PDK entreprit contre le gouvernement à partir de 1961¹⁴.

De nombreux combats éclatèrent entre les peshmergas et les Arabes, donnant lieu à une guerre civile dans le nord de l'Irak pour le contrôle du Kurdistan. Ayant par ailleurs mis en œuvre une politique de rationnement des munitions et, devant par-là faire face à une certaine méfiance de la part de ses propres forces armées, Qasim ne fut pas en mesure de venir à bout de l'insurrection. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles le parti Baas entreprit un coup d'État pour renverser Qasim et mettre au pouvoir Abdul Salam Aref en 1963¹⁵. À la mort de ce dernier, son frère Abdul Rahman Aref devint troisième président d'Irak et annonça, en 1966, un programme de paix, lequel ne sera jamais mis en œuvre puisque le parti Baas le renversera à son tour deux ans plus tard. Les combats entre le nouveau régime baasiste et les Kurdes ne s'estompèrent donc que momentanément fin 1969, quand le parti

⁸ Adlig 2007, p. 156

⁹ Barzani 2003, p. 43

¹⁰ Roosevelt 1947, p. 254

¹¹ Barzani, *ibid.*, 2003, pp. 185-187

¹² Lortz 2005, p. 37

¹³ Adlig, *ibid.*, 2007, p. 157

¹⁴ O'Ballance, *The Kurdish Revolt, 1961–1970*, 1973, p. 39

¹⁵ McDowall 2007, pp. 312-313

Baas dut faire face à des luttes internes pour le pouvoir à Bagdad, à des tensions avec l'Iran, et à une certaine pression de la part de l'Union soviétique pour une réconciliation arabo-kurde¹⁶.

2. Fracture du Parti démocratique du Kurdistan

Les premières grandes dissensions inter-kurdes apparaissent dans les années 1960 avec un conflit au sein même du PDK, lequel aboutira en 1964 à l'évincement et au départ de plusieurs membres notables, dont ceux respectivement d'Ibrahim Ahmed et de Jalal Talabani. Cadre du PDK, ce dernier créera par ailleurs, sans doute pour des raisons d'ordre idéologique, son propre parti politique en 1976 : l'Union patriotique du Kurdistan (UPK – Yekîtiya Nîştîmanî ya Kurdîstanê)¹⁷. Talabani se positionnait en effet en faveur d'un système décentralisé et dénonçait la concentration du pouvoir dans le chef de Barzani ainsi que le tribalisme soutenu par le PDK¹⁸.

Ahmed et Talabani, tous deux anciens membres du bureau politique du PDK, défendirent leur désaccord avec le parti en dénonçant le cessez-le-feu que Barzani avait signé unilatéralement avec le régime irakien en 1964¹⁹. Ce faisant, ils accusèrent le dirigeant kurde d'aller à l'encontre des principes qui avaient initié la révolte, et refusèrent d'y mettre fin. Cependant, Berévan Adlig, tandis qu'elle était doctorante à l'Institut français de géopolitique, s'appuyant sur des travaux de Chris Kutschera²⁰, arguait que « cet événement n'était qu'un prétexte pour créer une crise interne à une période où le bureau politique pensait que son influence était plus grande que celle de Mustafa Barzani. »²¹ Les dissidents tenteront vainement de rallier la majorité des peshmergas à leur cause pour qu'ils renversent leur principal dirigeant et le nouveau comité central du parti. Seuls quelque quatre mille soldats restèrent fidèles aux dissidents et, faute de puissance pour rivaliser, durent fuir en Iran avec leur comité politique²². Finalement, alors que la plupart des peshmergas dissidents réintégrèrent les rangs du PDK à leur retour en Irak en espérant contribuer à l'établissement d'une région autonome²³, Ahmed et Talabani furent assignés à résidence, avant de s'échapper et de collaborer avec une milice baasiste formée par le gouvernement irakien pour lutter contre le PDK. Néanmoins, alors arrivé au pouvoir depuis peu et ne parvenant toujours pas à réprimer l'insurrection kurde, Saddam Hussein finit par défaire ces milices, contraignant une fois de plus les leaders dissidents à l'exil jusqu'en 1974, et signa un accord de paix en 1970 avec

¹⁶ Lortz, M. G. "Willing to Face Death: A History of Kurdish Military Forces - the Peshmerga - from the Ottoman Empire to Present-Day Iraq", The Florida State University, College of Social Sciences, Fall 2005.

¹⁷ Lortz, M. G., *ibid.*, 2005, pp. 45-47

¹⁸ Gunter, M. M., "The KDP-PUK Conflict in Northern Iraq", *The Middle East Journal*, Vol. 50, No. 2, 1996, p. 228.

¹⁹ Lortz, M. G., *ibid.*, 2005, p. 46.

²⁰ Kutschera, *Le défi kurde ou le rêve fou de l'indépendance*. Paris, Bayard, 1997.

²¹ Adlig, B., "Le Kurdistan irakien", *Hérodote*, Volume 1, numéro 124, 2007, pp. 155 – 172.

²² Jawad, S., *Iraq and the Kurdish Question 1958-1970*, Ithaca Press, 1981.

²³ Jawad, *ibid.*, 1981, p. 179.

Barzani²⁴, prévoyant un statut d'autonomie pour le Kurdistan irakien endéans les quatre ans²⁵.

L'accord de paix s'avéra en réalité plutôt un leurre pour les Kurdes, lesquels ont fait naïvement confiance à un régime qui avait pourtant clairement affiché, dès son accession au pouvoir, sa politique antikurde. En effet, l'Irak retrouvant une certaine stabilité économique et militaire, Saddam Hussein revint sur les termes du pacte de paix et retira le qualificatif « kurde » qu'il avait concédé aux importantes villes pétrolières que sont Mossoul, Kirkouk, Khanaqin et Sinjar, et développa d'ailleurs une politique d'arabisation dans les provinces du nord de l'État²⁶.

3. L'Union patriotique du Kurdistan, nouveau pion sur l'échiquier

En guise de représailles, des heurts violents éclatèrent à nouveau en 1974 à l'initiative des Kurdes, victimes de la politique d'arabisation de Saddam Hussein. Bagdad, alors incapable de mater les nouveaux mouvements de résistance kurde soutenus par l'Iran²⁷, entreprit de signer les accords d'Alger en 1975 avec le Shah Mohammad Reza Pahlavi pour finalement déstabiliser les peshmergas, l'Iran retirant son soutien aux rebelles²⁸.

Le PDK se retrouvant en difficulté, ses dirigeants furent contraints à l'exil en 1975, laissant l'armée irakienne reprendre possession de l'ensemble du nord de l'Irak, tandis que l'UPK de Talabani était en train de prendre forme à Damas²⁹. Ainsi, dans le sillage de la fin de la Seconde Guerre irako-kurde s'étalant de 1974 à 1975, l'UPK, profitant du vide laissé par le PDK, s'engagea à son tour dans une lutte armée, avec ses propres peshmergas, contre Bagdad. Mais les attaques des partisans de Talabani contre le gouvernement irakien ne reçurent pas le soutien de Mustafa Barzani qui avait, par ailleurs, mené des actions violentes contre ces derniers, ouvrant par-là de nouveaux affrontements intestins entre les deux principales mouvances kurdes à partir de 1976³⁰. Massoud Barzani qui prit la tête du PDK en 1979, au décès de son père exilé aux États-Unis, orchestrant toutes les manœuvres du PDK, fut le principal ennemi de Talabani durant ces joutes fratricides entre les deux clans³¹.

Comme le souligne à nouveau Adlig, l'UPK rencontra d'importants succès à ses débuts, ralliant peshmergas et militants du PDK déçus de la capitulation de leur dirigeant et toujours prêts à prendre les armes. En outre, elle met en exergue le fait que l'UPK aurait brandi la carte des différences dialectales kurdes afin de séduire une frange importante du peuple kurde s'exprimant, à l'instar de Talabani, dans le dialecte « sorani », tandis que les Barzanis parlent le dialecte « kurmandji ». Le soutien des villes « sorans » à l'UPK, ainsi que celui des

²⁴ Karsh, E., Rautsi-Karsh, I., *Saddam Hussein: A Political Biography*, The Free Press, 1991.

²⁵ Harris, G. S., "Ethnic Conflict and the Kurds." *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 433, No.1, 1977, pp. 118 – 120.

²⁶ Human Rights Wach, *Genocide in Iraq: The Anfal Campaign Against the Kurds*, 1993.

²⁷ Abdulaghani, J. M., *Iraq and Iran: The Years of Crisis*. Baltimore, Croom Helm, London, The John Hopkins University Press, 1984, p. 142.

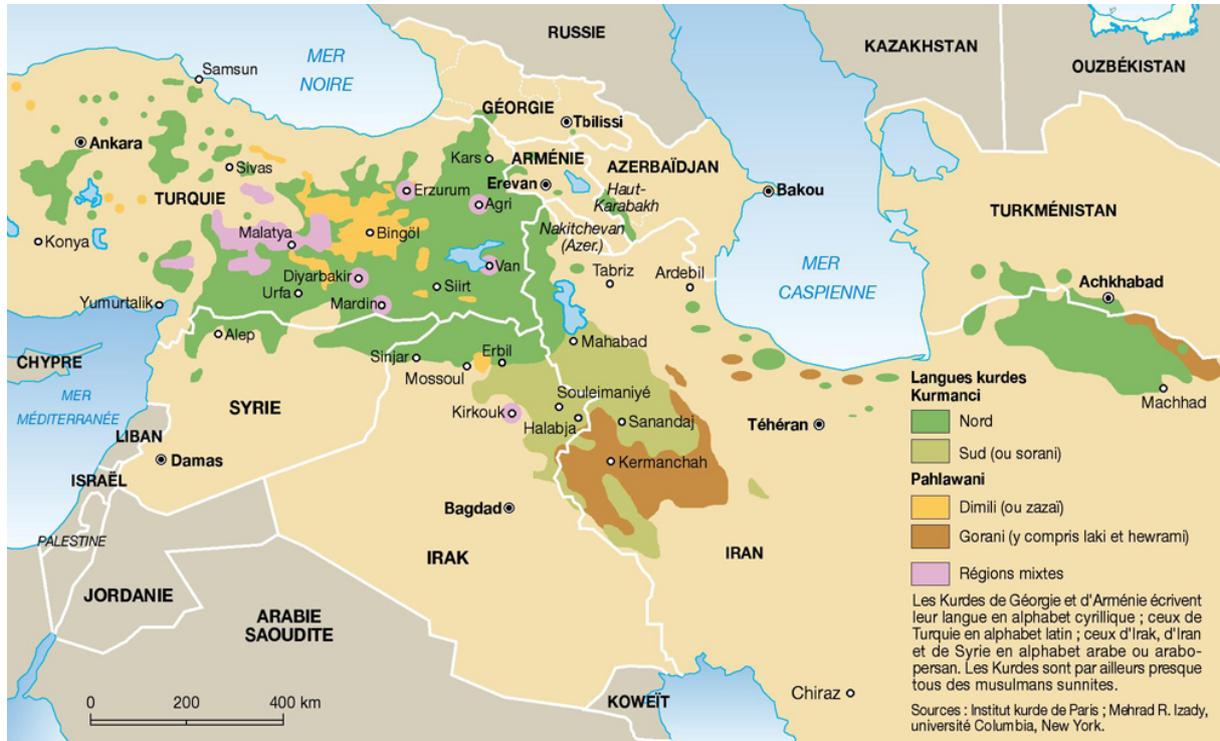
²⁸ U.S. State Department, CIA and DIA. "The Implications of the Iran-Iraq Agreement", *Joint Intelligence Analysis*, 1st May 1975, pp. 2 – 6.

²⁹ Gunter, M. M., *op. cit.*, 2010, pp. 285 – 287

³⁰ Lortz, M. G., *op. cit.*, 2005, p. 67

³¹ McDowall, D., *A Modern History of the Kurds*, London, I.B. Tauris, 2007, p. 346.

« kurmandjs » au PDK se constate encore de nos jours au Kurdistan irakien. En effet, alors que par exemple à Souleimaniye, Khanaqin et Kirkouk, où les locuteurs sorans sont majoritaires, l'UPK a une forte influence, il y en a beaucoup moins à Duhok, Erbil, Sinjar et Mossoul, où les Kurdes parlent généralement le kurmandji et sont plus enclins à soutenir le PDK³².

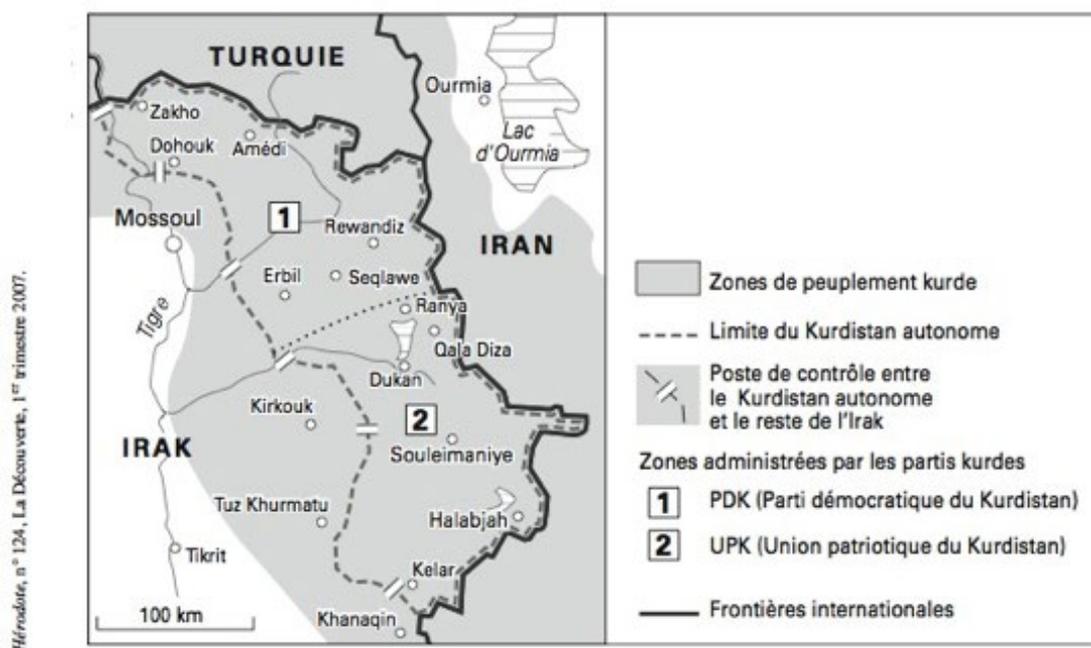


Les langues du Kurdistan³³

³² Adlig, B., 2007, pp. 160 – 161

³³ Rekacewicz, P. (janvier 2008), « Les langues du Kurdistan » [document cartographique]. 2 cm = 400 km, *Le Monde Diplomatique*.

CARTE. – ZONES DE PEUPEMENT KURDE



Zones de peuplement kurde (en Irak et en bordures irakiennes)³⁴

4. La guerre Iran-Irak et les Kurdes

Alors président de l'Irak depuis seulement un an, Saddam Hussein décida d'attaquer l'Iran en 1980. Directement liée à cette guerre Iran-Irak, une nouvelle rébellion kurde éclata en 1983, impulsée par le nouveau régime iranien qui soutint les Kurdes contre le régime baasiste. En effet, à l'issue de la révolution islamique, l'avènement de l'ayatollah Khomeini va être la source d'une nouvelle alliance entre Téhéran et le PDK. Ainsi, tandis que le régime des mollahs livra un appui logistique et financier aux Kurdes, le parti de Barzani vint en aide aux Iraniens pour mettre à mal le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI – Partî Dêmkirâtî Kurdistanî Êran) d'Abdul Rahman Ghassemlou, proche de l'UPK³⁵. Le renversement du pouvoir baasiste était effectivement plus important pour le PDK que l'élaboration d'une « alliance pan-kurdiste »³⁶. Cette nouvelle affinité kurdo-iranienne ne fut pas sans conséquence puisque Saddam Hussein fit exécuter près de huit mille membres du clan Barzani dans un camp de torture près de Bussia en Irak³⁷.

De son côté, et quand bien même cette tentative de négociations ne fit pas l'unanimité au sein de ses militants³⁸, l'UPK plaida dans un premier temps pour un rapprochement avec le régime baasiste en qui il perçut un allié capable de faire face au menaçant voisin iranien, et qui en plus le séduisait avec de nouvelles promesses d'autonomie³⁹. Par la suite, Talabani

³⁴ Zones de peuplement kurde [document cartographique]. 1,7 cm = 100 km, in (Adlig 2007, p. 161).

³⁵ McDowall, D., *op. cit.*, 2007, p. 346.

³⁶ Lortz, M. G., *op. cit.*, 2005, p. 54.

³⁷ Adlig, B., *op. cit.*, 2007, p. 162.

³⁸ McDowall, D., *ibid.*, 2007, p. 349.

³⁹ "Diplomats Report Iraqi Deal with Kurds", *The New York Times [Online]*, 4 January 1984.

finit par retourner sa veste en rejoignant son premier ennemi, le régime islamique de Téhéran, lequel conduit en 1986 des négociations de paix entre les deux principaux partis kurdes irakiens⁴⁰.

Grâce à leur alliance avec l'UPK, les gardiens de la révolution islamique, les pasdarans, purent ouvrir un nouveau front depuis la province frontalière kurde de Souleimaniye, pour combattre les forces de Saddam Hussein. Pour se venger de ceux qui permirent l'offensive iranienne, le président irakien lança l'opération al Anfal, destinée à éradiquer définitivement le « problème kurde »⁴¹. Le point le plus marquant de cette « solution finale » est le bombardement de la ville kurde d'Halabja avec des bombes chimiques en 1988⁴².



Le nettoyage du Kurdistan irakien, 1977-1988⁴³

⁴⁰ McDowall, D., *ibid.*, 2007, p. 352

⁴¹ Balman, V., Kotek, J., "L'heure du Kurdistan aurait-elle sonné?", *Le Soir*, 5 mars 2014.

⁴² Rubin, M., "Are Kurds a pariah minority?", *Social Research. Pariah Minorities*, Vol. 70, No. 1, Spring 2003, pp. 295 – 330.

⁴³ Boissière, A. (2007), « Le nettoyage du Kurdistan, 1977-1988 » [document cartographique]. 2,5 cm = 150 km, in Scalbert-Yücel, C., « Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l'assimilation à la colonisation », *L'information géographique*, volume 71, numero 1, 2007, pp. 63 – 86.

5. Le Kurdistan d'Irak, autonome de facto

De 1988 à la veille de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, les peshmergas du PDK et de l'UPK continuèrent, bien qu'affaiblis, à lutter de concert contre l'oppression du régime de Saddam, au sein de leur coalition baptisée « Front du Kurdistan » au lendemain d'al Anfal⁴⁴.

En plein contexte de la guerre du Koweït qui s'ensuivit début 1991, les Kurdes proposèrent leur soutien aux États-Unis, meneurs de la coalition internationale formée pour détruire le complexe militaro-industriel de l'Irak. Mais ceux-ci ne furent guère intéressés par les déclarations kurdes, préférant chercher des alliés ailleurs qu'ils jugeaient alors « plus fiables »⁴⁵. D'un autre côté, face à l'ampleur que prit la coalition pour combattre sa seule armée, ainsi qu'en ressentant la menace militaire kurde se développer, Saddam Hussein tenta vainement d'élaborer un accord de paix de cinq ans avec les Kurdes afin d'améliorer leur condition de vie et, toujours par-là, en réalité d'amoindrir leurs revendications autonomistes⁴⁶.

Dans le courant de février 1991, après avoir entamé l'Operation Desert Storm, le président américain George H. W. Bush appela le peuple irakien à se soulever contre son gouvernement, ce qui conduisit le mois suivant à l'insurrection de rebelles principalement chiites dans le sud, et des Kurdes dans le nord, ces derniers revendiquant toujours leur autonomie. Cependant, espérant que le régime baasiste soit renversé par une lutte interne, les Américains n'intervinrent pas pour défendre les rebelles qui ne s'avérèrent pas suffisamment puissants pour l'emporter. Ainsi, l'absence de tout soutien permit à Saddam de demeurer au pouvoir et de réprimer brutalement le soulèvement des Kurdes, conduisant à l'exil de millions d'entre eux dans les États voisins et en Europe⁴⁷.

Dès lors, l'insurrection prônée mais finalement non soutenue par les États-Unis sera perçue comme une trahison par les Kurdes d'Irak^{48 49}. Toutefois, face à l'ampleur du désastre, une coalition occidentale encore menée par la Maison-Blanche finit par réagir en déclenchant en avril l'Operation Provide Comfort pour stopper l'avancée de l'armée irakienne et fournir de l'aide humanitaire aux réfugiés. Cette opération était le fruit de la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui concernait la fin de la guerre⁵⁰. L'intervention occidentale se traduisit par l'instauration de « zones d'exclusion aérienne » dans le sud du pays, où Saddam avait massacré de nombreux Arabes chiites, et au nord du 36^e parallèle. La zone de protection dans le nord, conçue au départ comme une solution temporaire, se pérennisa après

⁴⁴ McDowall, D., *op. cit.*, 2007, p. 368

⁴⁵ O'Ballance, E., *The Kurdish Struggle 1920 – 94*, MacMillan Press Ltd., 1996, pp. 183-184

⁴⁶ *Op. cit.*, *The New York Times [Online]*, 4 January 1984.

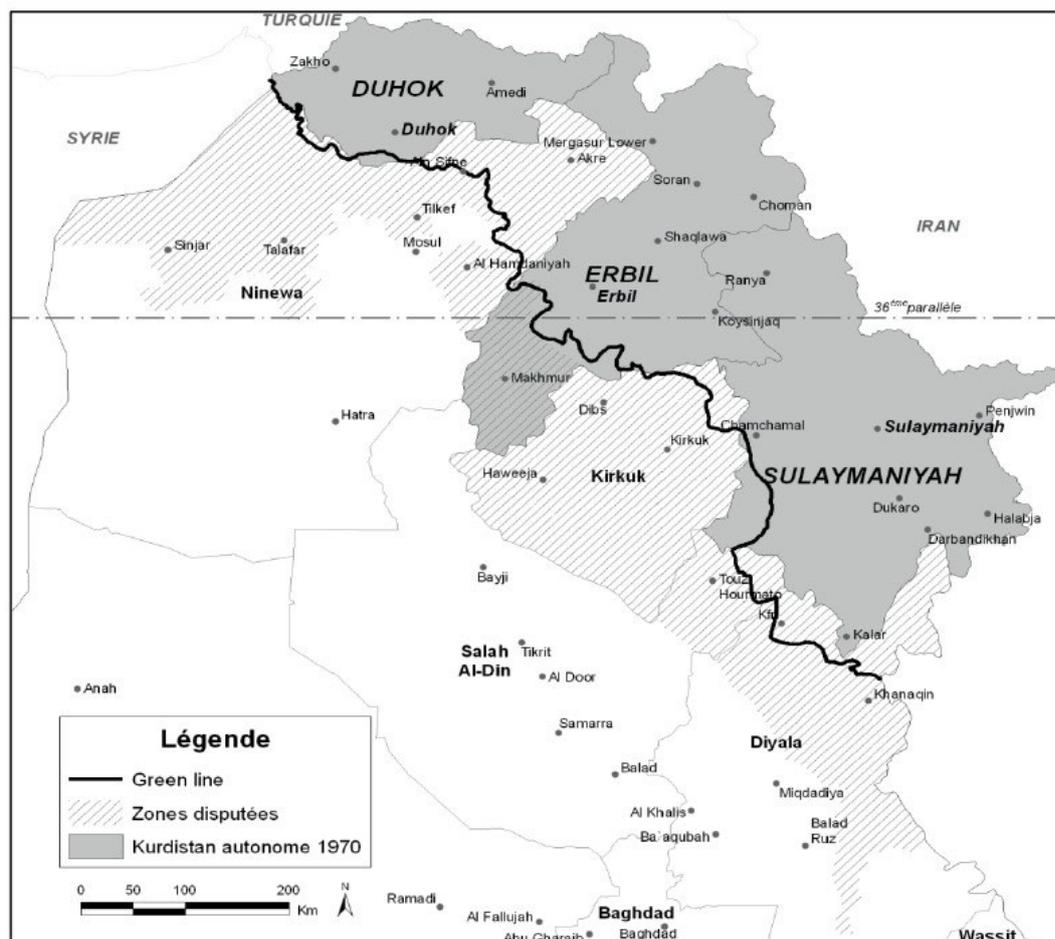
⁴⁷ Rudd, G. W., *Humanitarian intervention. Assisting the Iraqi Kurds in Operation Provide Comfort, 1991*, Washington D. C., Department of the Army, 2004, pp. 29 – 33.

⁴⁸ Judah, T., “In Iraqi Kurdistan”, *Survival*, London, The International Institute for Strategic Studies, Vol. 44, No. 4, Winter 2002 – 2003, pp. 39 – 51.

⁴⁹ Karim, N., “A 1991 Kurdish Betrayal Redux?”, *The Washington Post*, 2 December 2006.

⁵⁰ Fawcett, L., “Down but not out? The Kurds in International Politics”, *Reviews of International Studies*, Vol. 27, January 2001, pp. 109 – 118.

élargissement et démarcation par la « ligne verte » (ou « Green line »)⁵¹ et permit in fine aux Kurdes d'établir leur autonomie de facto⁵² sur le territoire délimité par cette nouvelle ligne.



Les zones en discussion en Irak⁵³

6. Nouvelles luttes intra-kurdes pour le pouvoir

En 1992 eurent lieu des élections présidentielles au sein de la région autonome kurde, au terme desquelles le PDK de Barzani dirigea le nord du Kurdistan, et l'UPK de Talabani le sud de la région. En effet, Barzani remportant les élections avec un faible écart – cinq mille voix par rapport à son rival –, aucun président ne fut alors élu, et les deux principales mouvances kurdes reprirent les armes l'une contre l'autre deux ans plus tard⁵⁴. Ce nouveau conflit fratricide entraîna la mort jusqu'en 1998 de plus de cinq mille Kurdes⁵⁵.

⁵¹ De Postis, M., « Le Kurdistan irakien: une autonomie contrôlée », *Revue internationale et stratégique*, volume 1, numéro 49, 2003, pp. 130 – 137.

⁵² Rudd, G. W., *ibid.*, 2004, pp. 42 – 48

⁵³ Moulin, B., Roussel, C., « Les zones en discussion en Irak », [document cartographique]. 2,4 cm = 200 km, Programme Atlas du Kurdistan d'Irak », in *L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak*, *Politique étrangère*, volume 2, été 2014, p. 67.

⁵⁴ McDowall, D., *op. cit.*, 2007, p. 386.

⁵⁵ De Postis, M., *op. cit.*, 2003, p. 133.

La guerre civile fut non seulement le fruit de luttes de pouvoir entre le PDK et l'UPK, mais aussi la conséquence d'une bataille toujours plus virulente pour le contrôle des places stratégiques au Kurdistan. Ainsi en 1995 l'UPK, ne recevant pas comme pourtant prévu par la constitution du nouveau gouvernement les 30% des revenus des postes-frontières de la zone d'influence du PDK, arracha les rênes du pouvoir à Barzani à Erbil. Talabani exigeait effectivement de son rival qu'il verse à son parti sa part des revenus générés par le poste-frontière d'Ibrahim Khalil, également appelé Khabur. Ces revenus découlaient des droits de douane sur les importations en Irak, lesquelles étaient plus rares à la frontière iranienne, dans la zone d'influence de l'UPK⁵⁶.

L'année suivante, l'UPK, soutenu par l'Iran, lança une nouvelle offensive contre le PDK⁵⁷. Trop affaibli, Barzani n'eut d'autre choix que de solliciter l'aide de Bagdad pour réaffirmer son autorité sur Erbil⁵⁸, tandis que la médiation internationale faisait pression sur Talabani pour qu'il retourne à Souleimaniye, dans sa zone d'influence. Un accord de paix fut finalement signé à Washington en 1998, lequel réactiva l'Assemblée nationale du Kurdistan quatre ans plus tard⁵⁹.

Cependant, la réconciliation des deux mouvances ne fut pas pour autant synonyme d'une unification de leurs administrations⁶⁰. En effet, tandis que le PDK assurait son propre pouvoir législatif au travers du Parlement qu'il avait mis sur pied dans sa capitale, Erbil, Talabani intervenait directement par décret présidentiel dans sa zone d'influence. D'autre part, il n'y avait pas non plus de gouvernement régional uni, mais plutôt un pouvoir exécutif propre à chacune des zones d'influence⁶¹, et ce, jusqu'à la réunification partielle en janvier 2006 des administrations du PDK et de l'UPK, lesquelles conservèrent effectivement chacune sous leur tutelle respective outre quelques ministères, à l'instar des Finances, de la Justice et de l'Intérieur⁶², leurs propres unités de peshmergas.

⁵⁶ Adlig, B., *op. cit.*, 2007, pp. 163 – 164.

⁵⁷ Gunter, M., *op. cit.*, 1996, pp. 238 – 239.

⁵⁸ Cockburn, A., Cockburn, P., *Out of the Ashes: The Resurrection of Saddam Hussein*, Harper Perennial, 2000, pp. 241 – 245.

⁵⁹ Adlig, B., *op. cit.*, 2007, p. 164.

⁶⁰ De Postis, M., *op. cit.*, 2003, p. 132.

⁶¹ Adlig, B., *ibid.*, 2007, p. 164.

⁶² Chorev, M., *op. cit.*, 2007, p. 8.

Regards sur les tensions arabo-kurdes dans l'Irak post-Saddam

L'histoire kurde contemporaine est donc marquée par des périodes de pression de la part des puissances extérieures. Ces pressions, souvent synonymes de manipulations, ont passagèrement donné lieu à des divisions internes. Dans un tel contexte, à l'instar de Bruinessen, nous pouvons affirmer que les Kurdes ont été davantage orientés vers des attitudes guerrières et conflictuelles que vers des comportements enclins à la paix tout au long du XXe siècle⁶³. En effet, le Kurdistan irakien est indéniablement demeuré dans une position fragile jusqu'aux changements apparus, d'abord en 2002 avec la première convocation depuis 1994 de l'Assemblée nationale du Kurdistan à Erbil, ensuite – et surtout –, depuis la défaite de Saddam Hussein en avril 2003 grâce à l'Operation Iraqi Freedom menée par les États-Unis. C'est concrètement à partir de ce moment qu'on put commencer à qualifier le Kurdistan de zone relativement stable⁶⁴.

En effet, depuis lors, les Kurdes irakiens contrôlent leur destinée d'une manière nouvelle. Ils exercent une réelle influence politique sur l'État irakien dans son ensemble et jouissent d'une autonomie plus large, incarnée au travers du gouvernement régional kurde (GRK). La chaîne des événements présentés dans notre historiographie kurde, et davantage encore depuis 2003, a même été jusqu'à encourager un désir d'indépendance chez les Kurdes d'Irak⁶⁵. Cette question de l'indépendance de la région autonome kurde est étroitement liée à la question du statut de la ville de Kirkouk, ainsi qu'à la question de la gestion des ressources pétrolières de la zone kurde en Irak. Ce sont principalement ces interrogations qui seront abordées dans ce chapitre, parallèlement à un état des lieux plus global de la situation des Kurdes au sein de l'État depuis 2003.

1. Les Kurdes au cœur de la renaissance de l'État irakien

Dans le contexte politique post-guerre d'Irak, les Kurdes ont été dans un certain sens d'emblée mis sur un pied d'égalité avec les Arabes ethniques du pays, et ce pour la première fois, en participant à l'élaboration de « l'Autorité provisoire de la coalition » (CPA – Coalition Provisional Authority). Cette administration de transition était conduite par les États-Unis, le Royaume-Uni et la coalition internationale qui s'était formée pour renverser le parti Baas de Saddam Hussein. La CPA a fortement contribué à l'avènement du Conseil de gouvernement de l'Irak (IGC – Iraqi Governing Council), qui fut opérationnel de juillet 2003 à juin 2004, moment à partir duquel un gouvernement intérimaire a été formé par la même force multinationale, pour gérer l'Irak à la place de la CPA, jusqu'à la constitution du gouvernement de transition qui devait être mis en place en avril 2005, compte tenu des élections du mois de janvier de la même année⁶⁶.

⁶³ Van Bruinessen, M., *Agha, Sheikh, and State: The Social and Political Structures of Kurdistan*, London, 1992, p. 75.

⁶⁴ Lawrence, D., "A Shaky De Facto Kurdistan", *Middle East Report*, No. 215, 2000, p. 26.

⁶⁵ Knickmeyer, E., "High Expectations of Independence: For Many Kurds in Iraqi North, Autonomy is Just a Means to an End", *The Washington Post*, August 2005, p. 10.

⁶⁶ Logan, D. L., "Thoughts on Iraqi Kurdistan: Present Realities, Future Hope", *Iran and the Caucasus*, Vol. 13, 2009, p. 168.

Sur les vingt-cinq sièges de l'IGC, trois ont été attribués à des Kurdes indépendants de toute formation politique, tandis que deux autres allèrent à Massoud Barzani et à Jalal Talabani. Quant au poste de ministre des Affaires étrangères pourvu au sein du gouvernement intérimaire qui apparut le 28 juin 2004, c'est à un proche collaborateur de Barzani, Hoshiyar Zebari, qu'il revint. En ce qui concerne le gouvernement de transition d'avril 2005 à mai 2006, s'il était dirigé par le chiite Ibrahim al-Jaafari, c'est Jalal Talabani, l'unique candidat de la coalition UPK-PDK, l'Alliance unie du Kurdistan (AUK), qui fut élu par le Parlement – lui-même issu des élections législatives de janvier 2005 – au poste honorifique de président de la République d'Irak⁶⁷. Il s'agit du premier Kurde à accéder à ce poste. Avec ses deux vice-présidents, il constituait le Conseil présidentiel, qui avait dû désigner le Premier ministre. Ce nouveau président irakien intérimaire est un important dirigeant kurde, qui était favorable à la scission de l'Irak en trois entités distinctes, ce que la minorité arabe sunnite considérait par ailleurs comme inacceptable. Les chiites adoptaient toutefois une position intermédiaire, préférant quant à eux créer un État fédéral. Ainsi, au travers de ces quelques nominations importantes mentionnées, peut se traduire en l'espèce une volonté a priori de ne plus évincer les Kurdes de l'échiquier politique irakien.

L'IGC eut pour rôle majeur de signer le 8 mars 2004 la Law of Administration for the State of Iraq for the Transitional Period (dite aussi TAL – Transitional Administrative Law), laquelle servait alors de constitution provisoire. La TAL prit effet le 28 juin 2004, à la suite du transfert de pouvoir de la CPA au nouveau gouvernement souverain provisoire. Elle fut principalement rédigée par un comité de dix hommes dont Fayçal al-Istrabadi, Adnan Pachachi, Mohsen Abdel Hamid et Salem Chalabi, avec les conseils des Nations Unies et des États-Unis. Cette constitution provisoire reconnaissait le GRK comme l'autorité légitime des Kurdes et lui permit d'exister au sein du nouvel État fédéral. Entre autres, la TAL reconnut les peshmergas, leur accordant par-là le statut de forces armées du GRK. Cependant, au grand dam des Kurdes, elle ne donna pas le statut de ville kurde à Kirkouk, quand bien même les trois provinces de la région autonome kurde – Duhok, Erbil et Souleimaniye – s'étaient prononcées très majoritairement en faveur d'un élargissement de leur zone à la ville historiquement kurde, victime des politiques d'arabisation de Saddam Hussein dans les années 1970 et 1980, lesquelles conduisirent à chasser ou déplacer les populations non arabes de la ville et à y placer des Arabes du sud de l'Irak⁶⁸. La loi TAL resta d'application jusqu'à la formation du nouveau gouvernement, celui de Nouri al-Maliki, nommé en mai 2006. Elle fut remplacée par la Constitution permanente qui avait été approuvée par référendum le 15 octobre 2005.

Les Kurdes s'étaient également positionnés très largement en faveur de la nouvelle Constitution, via un référendum populaire⁶⁹. Cette Constitution reconnaissait toujours l'existence de la région autonome kurde comme l'une des régions de la fédération, lesquelles ont le droit d'exercer les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, hors des compétences

⁶⁷ Romano, D., "Iraqi Kurdistan: Challenges of Autonomy in The Wake of US Withdrawal", *International Affairs*, No. 86, November 2010, p. 1349.

⁶⁸ Katzman, K., "The Kurds in Post-Saddam Iraq", Congressional Research Service, October 2010, pp. 1 – 12.

⁶⁹ Logan 2009, p. 169

exclusives confiées aux autorités fédérales. De plus, elle reconnut, au même titre que l'arabe, le kurde comme langue officielle de l'État fédéral de la République d'Irak (article 4). Les trois gouvernorats kurdes (Duhok, Erbil et Souleimaniye) furent reconnus comme provinces à part entière de la région juridique (article 113), avec le pouvoir de modifier l'application des lois nationales ne relevant pas spécifiquement du ressort du gouvernement fédéral; de maintenir des forces de sécurité intérieure; et d'établir des ambassades à l'étranger (article 117). Par contre, un point de discordance important demeura entre Bagdad et le GRK ; il s'agit encore une fois de la question du statut des territoires dits « contestés »⁷⁰. L'article 140 de la Constitution irakienne prévoyait effectivement la tenue d'un référendum sur le rattachement de Kirkouk à la région autonome kurde. L'article exigeait également qu'avant la tenue du référendum, toutes les mesures soient prises pour rétablir l'équilibre démographique prévalant le processus d'arabisation menée par le régime baasiste. S'il était initialement prévu pour le 15 décembre 2007⁷¹, ce référendum a été reporté plusieurs fois⁷² et n'a toujours pas eu lieu à l'heure où ces lignes sont écrites, en décembre 2014.

2. La question des territoires contestés : premier élément de débat entre Erbil et Bagdad

Dans ce contexte, les relations arabo-kurdes se sont progressivement aggravées depuis 2005 avec les premières élections nationales et la mise en place de la Constitution de l'Irak. Depuis lors, Bagdad a cherché à imposer un plus grand contrôle gouvernemental sur les villes de Mossoul et Kirkouk⁷³. Si ces villes n'appartiennent de fait pas à la région autonome kurde, elles sont souvent mentionnées comme faisant partie des territoires contestés, revendiqués par les Kurdes⁷⁴, bien que Mossoul le soit dans une moindre mesure. Mais Bagdad s'est toujours refusé à céder Kirkouk, laquelle est une ville stratégique puisqu'elle contient à elle seule entre 10%⁷⁵ et 13%⁷⁶ des réserves de pétrole du pays.

⁷⁰ Dawod, H. "Irak: usages politiques des cartes ethniques "minoritaires"", *Confluences Méditerranée*, volume 2, numéro 73, 2010, p. 132

⁷¹ Katzman, K., *op. cit.*, 2010, p. 7.

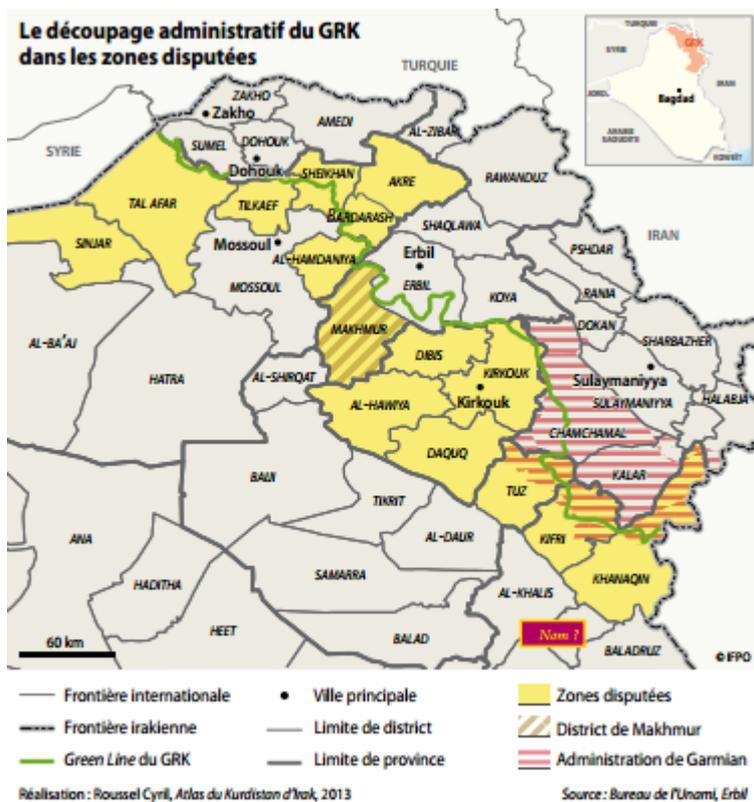
⁷² Romano, D., "Iraqi Kurdistan: Challenges of Autonomy in The Wake of US Withdrawal", *International Affairs*, No. 86, November 2010, p. 1351.

⁷³ Logan, D. L., *op. cit.*, 2009, p. 172.

⁷⁴ Bartu, P., "Wrestling with The Integrity of A Nation: The Disputed Internal Boundaries in Iraq", *International Affairs*, Vol. 86, No. 6, 2010, p. 1329.

⁷⁵ Katzman, K., *ibid.*, 2010, p. 7.

⁷⁶ International Crisis Group, "Oil for Soil: Toward a Grand Bargain on Iraq and the Kurds", *Crisis Group Middle East Report*, No. 80, October 2008.



Le découpage administratif du GRK dans les zones disputées⁷⁷

Le Kurdistan dut de surcroît faire face à une importante pression internationale en ce qui concerne ses prétentions sur la ville. Ainsi, la Turquie, qui se veut grande protectrice de la minorité turkmène⁷⁸ de Kirkouk⁷⁹, fit pression en 2006 pour ne pas que la municipalité, considérée par les Turcomans comme étant leur capitale historique⁸⁰, passe sous l'autorité du GRK. Pour des « raisons politiques », l'Iran aurait demandé un délai supplémentaire d'au moins deux ans pour effectuer ce référendum⁸¹. La presse kurde, reprenant les propos d'un journal chiite de Bagdad, prétendit que de son côté, l'Arabie Saoudite aurait offert deux milliards de dollars au GRK en échange de quoi il acceptait de retarder la mise en place du référendum de dix années (Ekurd Daily 2007). Enfin, le Groupe d'étude sur l'Irak, aussi appelé la commission Baker-Hamilton, désigné par le Congrès des États-Unis et qui était chargé de fournir une appréciation indépendante de la situation en Irak, a demandé à son tour que le référendum soit reculé. La commission soutenait que cela était préférable « pour éviter la violence communautaire compte tenu de la situation très dangereuse à Kirkouk »⁸². Par ailleurs, en juin 2008, les Kurdes ont entendu un peu malgré eux les exhortations de

⁷⁷ Roussel, C., « Le découpage administratif du GRK dans les zones disputées » [document cartographique]. 1 cm = 60 km, Atlas du Kurdistan d'Irak, in (Roussel, Le Kurdistan irakien: le défi des cartographes, 2014, p. 76).

⁷⁸ Afin de les différencier des citoyens du Turkménistan, les Turkmènes d'Irak sont également appelés les Turcomans.

⁷⁹ ICG 2008, p. 4

⁸⁰ Dawod 2010, p. 136

⁸¹ The New Anatolian 2007

⁸² Baker 2006, p. 45

l'administration Bush de retarder le référendum en faveur d'un compromis temporaire. Durant ce dernier, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI) devait livrer des analyses, rédiger des rapports, et faire des recommandations sur la situation de Kirkouk, ainsi que sur l'éventuelle intégration dans la zone kurde d'autres villes des provinces de Diyala et de Ninive^{83 84}. La stratégie américaine a été de convaincre les Kurdes que ce processus graduel pourrait en fin de compte éventuellement aboutir à leur acquisition de Kirkouk. Par la suite, en décembre 2009, l'administration Obama publia une déclaration dans laquelle elle réaffirma le respect par les États-Unis de la Constitution irakienne, y compris de son article 140⁸⁵. Au mois d'avril de la même année, le rapport de la MANUI recommanda vainement une forme d'administration conjointe de Kirkouk, par Bagdad et le GRK^{86 87}.

Les tensions entre le gouvernement fédéral et le GRK semblaient avoir atteint leur paroxysme lors des élections provinciales tenues à la fin du mois de janvier 2009. Ces élections se déroulèrent normalement dans quatorze des dix-huit provinces irakiennes, mais n'eurent pas lieu dans les trois gouvernorats kurdes, ainsi que dans celui de Kirkouk. Parallèlement à cela, et contrairement à 2005⁸⁸, les partis sunnites ne boycottèrent plus ces élections. Cela eut pour conséquence que l'UPK et le PDK perdirent de leur domination dans les gouvernorats voisins ethniquement mixtes de Ninive et Diyala où vit une importante communauté kurde⁸⁹. Ainsi, ces élections qui ont montré une plus grande participation sunnite, et souligné un nouveau mandat de Premier ministre pour Nouri al-Maliki, ont menacé les relations kurdo-arabes. En effet, les Kurdes durent faire face à une résurgence de la domination arabe et craignirent que celle-ci soit une contrainte pour l'autonomie du GRK. D'autant plus qu'al-Maliki multipliait les appels pour un centre de gouvernance plus fort, s'opposant ainsi aux vues exprimées par les Kurdes⁹⁰. La rhétorique antikurde se faisait alors de plus en plus entendre à Bagdad, et tant le chef du gouvernement irakien que le président du GRK exprimèrent publiquement leur opposition mutuelle⁹¹.

Quant aux élections de la province de Kirkouk, le projet initial fut de les reporter après le référendum sur son statut. Nonobstant, un groupe de Turcomans et de députés arabes proposa une clause de partage du pouvoir via la formation d'un conseil provincial composé de dix Kurdes, dix Arabes, dix Turcomans et deux Assyriens. Cette clause fut incluse dans le projet de loi électorale déposé au Conseil des représentants en juillet 2008. Cependant, les Kurdes ne furent pas d'accord avec les propositions formulées et se plaignirent du procédé non démocratique et non représentatif, en l'absence d'élections, de l'attribution des sièges au sein

⁸³ Katzman 2010, p. 7

⁸⁴ Bartu 2010, pp. 1341-1343

⁸⁵ Romano, « Key to Iraqi Stability Lies in Resolution of the Conflicting Interests of Kurds and Arabs », 2010

⁸⁶ Katzman 2010, p. 8

⁸⁷ Bartu 2010, p. 1342

⁸⁸ Logan 2009, p. 169

⁸⁹ Katzman 2010, p. 8

⁹⁰ Logan 2009, pp. 173-174

⁹¹ Parker 2009

du conseil provincial⁹². Le Conseil des représentants ne tint pas compte des déclarations kurdes et approuva malgré elles le projet de loi⁹³. Toutefois, le président Talabani et son vice-président, Adel Abdul Mahdi, un Arabe chiite, avaient ensemble convenu de rejeter le projet, et le donc renvoyèrent pour être reconsidéré par la chambre basse du Parlement⁹⁴. Un groupe de travail composé d'experts fut alors mis sur pied pour tenter de trouver une solution à la question de Kirkouk⁹⁵ et, finalement, la loi fut adoptée le 24 septembre 2008. Le compromis stipulait que Kirkouk devait être traitée séparément, et que les élections dans cette province ainsi que dans les trois qui composent la région autonome kurde devaient avoir lieu ultérieurement⁹⁶. Staffan de Mistura, représentant spécial de la MANUI proposa de reporter de six mois les élections afin de trouver un compromis acceptable⁹⁷. Un projet de loi sur la base de sa proposition fut débattu le 6 août, et accepté par l'Alliance du Kurdistan – une coalition de partis politiques kurdes autonomistes – tandis que refusé par le Front turcoman irakien, les sunnites islamistes du parti Tawafuq et le mouvement sadriste, lesquels ont plaidé pour un report des élections tant qu'une solution n'aura pas été apportée au problème posé par le statut de Kirkouk⁹⁸. Les élections provinciales de 2013 ne furent pas plus concluantes. En effet, alors qu'au nord les trois provinces kurdes disposèrent d'un calendrier électoral distinct, à Kirkouk, le contentieux entre les différentes communautés empêcha une fois de plus la tenue des élections, comme annoncé précédemment par la Haute Commission électorale indépendante irakienne⁹⁹.

3. La question du pétrole dans le nord de l'Irak : deuxième élément de débat entre Erbil et Bagdad

Directement liée au sensible sujet de l'administration des territoires contestés, la question relative aux droits revendiqués par les Kurdes de signer des contrats pour l'exploration et l'exploitation de leurs nouveaux gisements pétroliers (notamment Kirkouk, Taq Taq, Tawke, les blocs d'Harir, de Safen et de Miran) – laissant les anciens gisements au gouvernement central¹⁰⁰ – est aussi un point de friction avec Bagdad¹⁰¹ ¹⁰². C'est précisément la Constitution adoptée en 2005 et le flou des deux articles consacrés à la question des hydrocarbures et à leur partage qui ont conduit au conflit qui oppose depuis près de dix ans maintenant le Kurdistan à Bagdad¹⁰³. La Constitution énonce dans son article 111 que « *le*

⁹² Robertson 2008

⁹³ Karadsheh 2008

⁹⁴ PDOnline, « Iraq's presidency council vetoes provincial election bill », 2008

⁹⁵ PDOnline, « Iraq form panel to resolve dispute over election bill », 2008

⁹⁶ BBC 2008

⁹⁷ Janabi 2008

⁹⁸ Hürriyet, Iraqi parliament fails to agree on elections law 2008

⁹⁹ Habib, M. "Iraq's New Election Officials: 'Lots of People Question Our Abilities'", *Niqash*, 29 November 2012.

¹⁰⁰ Kutschera, C. « Kurdistan d'Irak: Un émirat pétrolier ? », *Chris Kutschera*. The Middle East magazine. mai 2008.

¹⁰¹ Logan, D. L. "Thoughts on Iraqi Kurdistan: Present Realities, Future Hope", *Iran and the Caucasus*, Vol. 13 2009, p. 162.

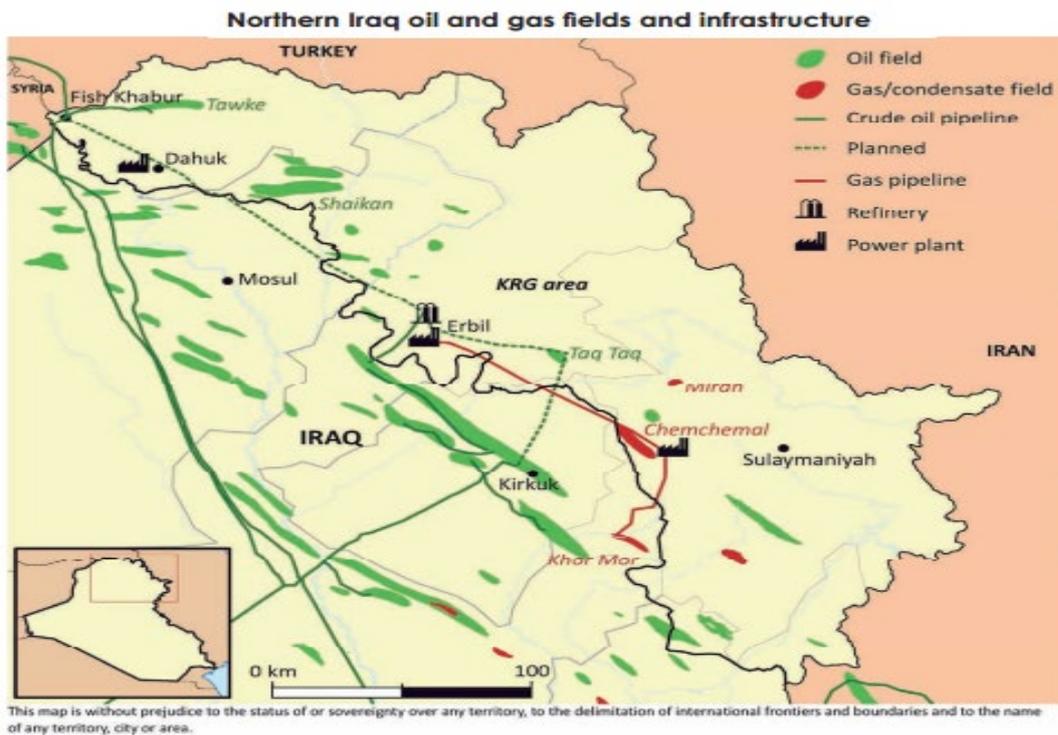
¹⁰² Bozarlan, H., « Les Kurdes et l'option étatique », *Politique étrangère*, volume 2, été 2014, p. 22.

¹⁰³ Muller, C., « L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan? », JOL Press, 3 mars 2014.

pétrole et le gaz sont la propriété de tous les Irakiens dans toutes les régions et les provinces », sans préciser quelles sont les responsabilités des différents niveaux de pouvoir. L'article 112 dispose ainsi que « *le gouvernement fédéral administrera le pétrole et le gaz extraits des champs existants en coopération avec les gouvernements des régions et provinces productrices à condition que les revenus soient distribués de manière juste et compatible avec la distribution démographique du pays* ». En outre, pour les Kurdes, l'article 111 doit être associé à l'article 115 qui déclare que « tous les pouvoirs qui ne sont pas exclusivement des compétences fédérales appartiennent aux provinces » et que « lorsque les compétences sont partagées et qu'un différend survient, alors la loi de la province l'emporte »¹⁰⁴. Mustafa Barzani se sert donc de ce passage de la Constitution pour légitimer la prédominance des lois provinciales sur les lois fédérales lorsqu'un contentieux survient entre celles-ci. Neçirvan Barzani, Premier ministre du GRK, défend lui aussi l'argument de son oncle : « bien sûr, il y a des tensions entre le GRK et des fonctionnaires à Bagdad qui pensent que eux seuls ont le droit de contrôler et de gérer le pétrole et le gaz. La Constitution fédérale diffère. Après 2005, nous avons fait beaucoup d'efforts pour nous mettre d'accord sur une loi fédérale concernant les hydrocarbures, mais cela s'est avéré illusoire. Notre peuple exige que nous poussions au développement. Nous avons voté notre propre loi sur les hydrocarbures en 2007. Ceci était notre droit indubitable, dans la droite ligne de la Constitution, et je me félicite des résultats jusque-là. »¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Kirdar, S., « Erbil, Bagdad, Ankara et Washington : la course au pétrole en Irak du Nord », Hérodote, volume 1, numéro 148, 2013, p. 107.

¹⁰⁵ The Oil&GasYear, *Kurdistan Region of Irak 2013*, 2013.



Les champs de pétrole et de gaz et leurs infrastructures dans le nord de l'Irak¹⁰⁶

¹⁰⁶ International Energy Agency (2012), (s. t.) [document cartographique]. 3 cm = 100 km, in Iraq Energy Outlook, World Energy Outlook Special Report, p. 61.



Les zones contrôlées en Irak et en Syrie par l'EI en juin 2014 et les champs de pétrole en Irak¹⁰⁷

Les réserves prouvées de pétrole en Irak sont de l'ordre de 150 milliards de barils, soit la cinquième plus grande réserve au monde¹⁰⁸. Elles se répartissent en 79 gisements (70 de pétrole et 9 de gaz), dont seulement 23 sont exploités. Les réserves probablement exploitables sont estimées à quelque 214 milliards de barils. Les sous-sols irakiens comptent également

¹⁰⁷ *The Guardian* (18 June 2014), « Area in Iraq and Syria under Isis control » [document cartographique] 1 cm = 50 miles, in (Black 2014).

¹⁰⁸ British Petroleum, “BP Statistical Review of World Energy”, June 2014, p. 6, cf. bp.com/statisticalreview.

d'importantes réserves de gaz, lesquelles équivaldraient à près de 2% des réserves mondiales et seraient de l'ordre de 128 TCF (Trillion Cubic Feet) ou 21248 Mbep (milliard de barils équivalent pétrole) : 92 de gaz associés et 36 de gaz non associés. À l'échelle mondiale (6 557,8 TCF), sur les 43,2% des réserves prouvées de gaz que contient le Moyen-Orient (2 835,4 TCF), l'Irak arrive en cinquième position derrière l'Iran (18,2% ou 1 192,9 TCF), le Qatar (13,3% ou 871,5 TCF), l'Arabie Saoudite (4,4% ou 290,8 TCF) et les Émirats arabes unis (3,3% ou 215,1 TCF) (BP 2014, p. 20). Les réserves probables irakiennes sont ici évaluées à 325 TCF (ou 53 950 Mbep), 164 de gaz associés et 161 de gaz non associés (Expotim International 2013). Les ressources en hydrocarbures sont essentiellement concentrées dans les régions sud et nord de l'Irak¹⁰⁹. En effet, d'après les chiffres fournis par l'OPEP, 70 % des réserves sont concentrées au sud de l'Irak, 20 % au nord – les réserves de pétrole du Kurdistan irakien avoisinant les 45 milliards de barils^{110 111} – et 9 % dans le centre du pays¹¹².

De toute évidence, les revenus des exportations de pétrole sont essentiels pour le fonctionnement de l'État fédéral. La publication d'une norme législative sur le contrôle et le partage des revenus pétroliers permettrait d'apaiser les tensions entre Erbil et Bagdad. Cependant, en l'absence de pareille loi, les champs de pétrole du GRK sont comptabilisés dans le Trésor national irakien. Les fonds récoltés de la sorte sont ainsi redistribués à l'échelle nationale, avec une part de 17 % du budget fédéral – soit dix milliards de dollars – alloué au GRK (Muller, « L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan? », 2014). Et tandis que Bagdad souhaite resserrer son contrôle sur les questions pétrolières, à tout le moins, le GRK veut s'assurer de recevoir la part des revenus de la production de pétrole dans sa région, ainsi que d'y gérer les investissements et l'exploitation des nouveaux champs pétroliers. Le contrôle proposé par le GRK comprend dès lors l'auto-administration de contrats d'investissement et de développement dans le secteur pétrolier avec des compagnies internationales, sans pour ce faire procéder via l'intermédiaire du gouvernement fédéral¹¹³.

En 2006, ayant pour objectif d'approfondir la fédéralisation de l'Irak, les dirigeants kurdes ont tenté en vain de faire passer un projet de loi nationale sur le pétrole, devant faire face à l'opposition du Premier ministre de l'époque, Nouri al-Maliki¹¹⁴. Début 2007, le gouvernement al-Maliki I avait à son tour voulu faire passer une législation nationale sur les hydrocarbures, mais celle-ci ne passa pas non plus. En effet, les Kurdes n'avaient pas daigné soutenir le projet de loi, dénonçant par-là une tentative de centralisation à Bagdad du contrôle de l'exploitation et de la rente pétrolières des gisements du nord du pays. Les Kurdes avaient insisté sur le fait que la loi devait préciser le rôle de la Compagnie pétrolière nationale irakienne (INOC – Iraq National Oil Company) et identifier les gisements placés sous sa supervision. Ils voulaient également que la loi sur le partage des revenus pétroliers soit plus

¹⁰⁹ Kirdar, S., *op. Cit.*, *Hérodote*, volume 1, n° 148, 2013, p. 104.

¹¹⁰ The Oil&GasYear, *op. cit.*, 2013.

¹¹¹ EIA, *Iraq has the fifth largest proven crude oil reserves in the world, and it passed Iran as the second largest producer of crude oil in OPEC at the end of 2012*, U.S. Energy Information Administration, 13 April 2013.

¹¹² Ajrash, K., Razzouk, N., *Iraq Lifts Oil Reserves Estimate to 143 Billion Barrels, Overtakes Iran*, Bloomberg, 4 October 2010.

¹¹³ Khoudouri, W., «Iraqi oil sector faces prospect of independent Kurdistan», *Al Monitor*, 21 July 2014.

¹¹⁴ Billion, D., « L'improbable Etat kurde unifié », *Revue internationale et stratégique*, volume 3, numéro 95, 2014, p. 24.

claire¹¹⁵. Dans ce contexte tendu, au mois d'août de la même année, le GRK adopta la « loi sur le pétrole et le gaz de la Région du Kurdistan » sur laquelle il s'appuya pour légitimer les contrats passés unilatéralement, sans l'approbation de Bagdad, avec plusieurs majors (ExxonMobil, Chevron Texaco, Gazprom Neft et Total). Prévoyant un partage de la production et de ses revenus entre les contractants, ces accords intéressaient davantage les compagnies étrangères, pour lesquelles ils s'avéraient bien plus lucratifs par rapport aux rétributions limitées proposées par le gouvernement fédéral. Jugeant cette situation inacceptable et menaçant de sanctions, voire d'exclusion des appels d'offres, tout opérateur étranger qui s'engagerait par contrat avec Erbil, Bagdad mit tout en œuvre pour compromettre ces contrats et parvenir à leur résiliation¹¹⁶. En effet, alors ministre du Pétrole dans le gouvernement al-Maliki I, Hussein Chahristani avait accusé les actions du GRK d'être illégales et inconstitutionnelles¹¹⁷. Puis, il avait placé sur liste noire les compagnies pétrolières qui négociaient des contrats avec l'exécutif kurde : notamment Genel (Turquie), Hunt Oil (États-Unis), Dana Gas (EAU), BP (Grande-Bretagne), DNO Asa (Norvège), OMV (Autriche), SK (Corée du Sud), Talisman (Canada) et Addax (Suisse) (Katzman 2010, p. 10). Suite à ces mesures contraignantes, les Kurdes appelèrent à la démission du ministre¹¹⁸. Un an plus tard, en juin 2008, un groupe de travail constitué de fonctionnaires du ministère fédéral du Pétrole et de représentants du GRK fut créé pour tenter de parvenir à un compromis sur le droit national pétrolier. Cependant, ces négociations n'aboutirent pas et contribuèrent plutôt à renforcer le climat de tensions politiques et ethniques entre Erbil et Bagdad, laquelle capitale profite effectivement du soutien des provinces à majorité arabe et dotées de peu de richesses pétrolières, et qui par conséquent, préfèrent supporter les largesses annoncées par le gouvernement fédéral à leur égard¹¹⁹.

Il a fallu attendre 2013 pour que le Kurdistan contourne le contrôle des autorités fédérales en scellant un partenariat stratégique avec la Turquie¹²⁰. Ainsi, au mois de décembre de cette année-là, la construction d'un oléoduc qui relie Tak Tak, au sud d'Erbil, à Ceyhan, sur la côte turque, a permis à la région autonome d'augmenter considérablement ses exportations pétrolières, au risque d'envenimer davantage ses relations avec le gouvernement central de Bagdad. Le pipeline, long de 281 kilomètres et dont la construction avait été confiée à la Turquie, permet effectivement depuis lors aux Kurdes d'exporter directement leur brut¹²¹, avec une capacité de 300 000 barils par jour selon les chiffres du Financial Times¹²². L'oléoduc s'avère être une importante porte de sortie vers les marchés internationaux du pétrole du Kurdistan irakien. Selon le ministre de l'Énergie du GRK, ce nouveau couloir pourrait permettre d'acheminer plus de trois millions de barils par jour d'ici 2019¹²³.

¹¹⁵ Kutschera, C., « Kurdistan d'Irak: Un émirat pétrolier ? », *Chris Kutschera. The Middle East magazine*. mai 2008.

¹¹⁶ Billion, D., *op. cit.*, pp. 24 – 25.

¹¹⁷ Logan, D. L. "Thoughts on Iraqi Kurdistan: Present Realities, Future Hope." *Iran and the Caucasus*, vol. 13 2009, p. 177.

¹¹⁸ Hürriyet. "Iraqi Kurds demand oil minister's resignation." *Hürriyet Daily News*. 15 September 2007.

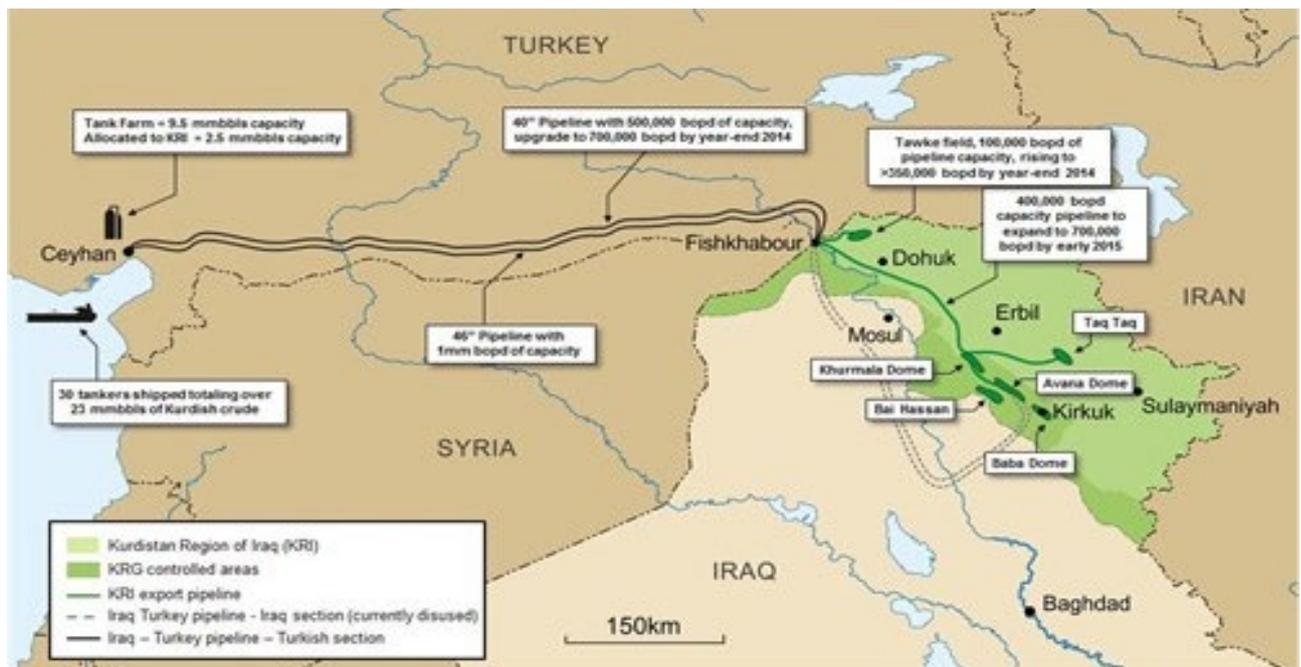
¹¹⁹ Logan, D. L., *Ibid.*, *Iran and the Caucasus*, vol. 13 2009, p. 177.

¹²⁰ Muller, C., *op. cit.*, *JOL Press*. [Interview de Benraad, M.]. 3 mars 2014.

¹²¹ *Ibid.*, 3 mars 2014.

¹²² Kavanagh, M., Dombey D., *Ankara plays down Kurdish oil flow to Turkey*. *Financial Times*. 16 December 2013.

¹²³ El Abdi, M. "Kurdistan : un oléoduc vers la Turquie." *Le Courrier Stratégique*. 19 avril 2013.



Réseau de pipelines pleinement opérationnels dans le nord de l'Irak¹²⁴

Si cette nouvelle est bonne pour le gouvernement du Kurdistan, elle l'est beaucoup moins pour le gouvernement central irakien. La construction de l'oléoduc soulève en effet, selon l'experte Ruba Husari, qui dirige le site spécialisé Iraq Oil Forum, la question de savoir si « *le pétrole vendu à la Turquie est irakien ou kurde* », et donc, en fin de compte, « *de définir si le Kurdistan n'est qu'une région de l'Irak fédéral ou bien un État indépendant* »¹²⁵. Le gouvernement fédéral considère sans surprise à nouveau les exportations kurdes comme illégales, alors que de son côté, le GRK considère qu'elles sont toujours garanties par la Constitution irakienne. Bagdad redoute en réalité qu'à terme, le partenariat économique entre Erbil et Ankara ne favorise les tendances séparatistes des Kurdes. Parallèlement, la Turquie, qui tient évidemment à préserver ses liens avec le GRK, s'était prononcée, par l'intermédiaire de son ministre de l'Énergie, favorable à ce que 83% des revenus des exportations pétrolières reviennent au gouvernement central, tandis que les 17% restants iraient dans les caisses du Kurdistan¹²⁶. Bagdad a répliqué en février 2014 en gelant les salaires des fonctionnaires du Kurdistan irakien. « *Le message que les autorités fédérales envoient à Erbil est que la région ne peut pas tirer avantage des ressources qui regorgent dans ses sous-sols à son seul profil tout en profitant des revenus du pétrole générés au niveau national* », décryptait alors à nouveau Husari¹²⁷. Au mois de novembre de la même année, la situation s'est apaisée. Le gouvernement irakien et les autorités du Kurdistan sont parvenus à un accord sur les exportations de pétrole kurde et le versement par Bagdad des salaires aux fonctionnaires de la région autonome du nord de l'Irak (cf. chapitre suivant).

¹²⁴ General Energy (2013), (s. t.) [document cartographique]. 1,8 cm = 150 km. <http://www.genenergy.com/operations/kurdistan-region-of-iraq.aspx> (consulté le 23 décembre 2014).

¹²⁵ Muller, C., 3 mars 2014.

¹²⁶ El Abdi, M., *op. cit.*, 19 April 2013.

¹²⁷ Muller, C., 3 mars 2014.

In fine, comme synthétisé par David Billion, directeur adjoint de l'Institut des relations internationales et stratégiques, « la non-résolution d'une loi fédérale sur les hydrocarbures, le désaccord permanent entre les différents partis sur le partage des revenus pétroliers, et la mésentente constante sur les questions du fédéralisme et des révisions constitutionnelles sont tant de problèmes qui ont convergé ou convergent encore chacun vers la question de Kirkouk et des terres contestées dans le nord de l'Irak. La stabilité politique de l'État dans son ensemble peut s'avérer difficile à atteindre sans une résolution claire des questions relatives à cette zone »¹²⁸. Le GRK s'appuie fortement sur la question du pétrole pour affermir son autonomie, laquelle s'est vue renforcée à plusieurs reprises depuis 1991. Il est ainsi de coutume d'arguer du côté arabe que les Kurdes cherchent à contrôler leurs propres réserves de pétrole afin de s'assurer d'avoir des ressources économiques suffisantes pour préparer leur route vers un proto-État kurde ou une indépendance *de jure* du Kurdistan irakien. Les Kurdes ont toujours échoué dans leurs efforts visant à intégrer juridiquement les zones contestées au sein même de leur région autonome. Cela n'empêche pas le GRK de persister en tenant un discours toujours plus ferme quant à ses volontés d'élargissement. Le gouvernement fédéral de son côté n'hésite bien sûr pas à exprimer clairement sa volonté de faire face aux prétentions kurdes sur ces terres. Néanmoins, la mise de Kirkouk sous contrôle des peshmegas en juin 2014, en conséquence de la montée en puissance de l'État islamique dans les zones sunnites dans l'ouest du territoire irakien, « risque de rebattre les cartes et de modifier les rapports de forces au détriment de Bagdad »¹²⁹.

¹²⁸ Billion, D., *op. cit.*, p. 25.

¹²⁹ *Idem.*

La montée en puissance de l'État islamique : quel impact pour le Kurdistan d'Irak ?

Les deux premiers chapitres démontrent que depuis plusieurs décennies, et plus spécialement depuis 1991, certains événements ont pu faire penser à la probable émergence d'un État kurde indépendant au Moyen-Orient. Le premier événement a sans doute été l'invasion du Koweït par l'Irak, conduisant à l'autonomie politique des trois provinces kurdes. Le second fut la chute du régime de Saddam Hussein en 2003 par la coalition menée par les États-Unis, laquelle a notamment conduit à la destruction des institutions irakiennes – renforçant par là même l'autonomie kurde –, et par la suite à des conflits sectaires, religieux et ethniques entre sunnites, chiïtes et Kurdes.

La situation actuelle au Moyen-Orient suggère à nouveau la possibilité de la création d'un État kurde indépendant. S'il devait être établi, il serait appelé le Kurdistan ou, peut-être, la « République du Kurdistan »¹³⁰. Un tel état de potentiel est en train d'émerger dans le nord de l'Irak, dans les zones actuellement contrôlées par le GRK. En tout cas, plusieurs éléments laissent effectivement aujourd'hui présager si ce n'est l'indépendance du Kurdistan irakien, au moins son rôle grandissant en tant qu'acteur incontournable sur la scène internationale dans les affaires moyen-orientales de par son autonomie toujours plus importante ou mise en avant. Ces éléments que nous analyserons sont des conséquences directes de faits et actes de l'organisation de l'autoproclamé « État islamique », lequel a connu une importante montée en puissance au cours de l'année 2014. La question qu'il revient donc de se poser est la suivante : la région autonome kurde qui s'apparente à un État de facto se dirige-t-elle en ce moment même vers un État de jure ? Dans leur malheur, les Kurdes d'Irak seraient-ils in fine les grands gagnants de la guerre contre l'EI ?

1. Ascension de l'État islamique

À partir de décembre 2013, des combats ont éclaté impliquant des milices tribales, l'armée irakienne et l'EI dans l'ensemble de l'ouest irakien. Ainsi, dès janvier 2014, les insurgés prirent le contrôle d'une grande partie de la province d'al-Anbar, en ce compris de ses deux plus importantes villes, Ramadi et Falloujah¹³¹. Si l'armée irakienne reprit par après le contrôle de la plus part des quartiers de Ramadi, elle ne fut toutefois pas en mesure de récupérer la deuxième ville, située à 69 km à l'ouest de Bagdad¹³².

Cependant, la participation de l'EI à la guerre civile syrienne lui a permis de s'assurer un ravitaillement en armes, ce qui eut pour effet d'améliorer significativement sa situation en Irak¹³³. Bien que s'étant heurté aux Kurdes du YPG (Unités de protection du peuple – Yekîneyên Parastina Gel), l'organisation djihadiste salafite a su généralement prendre le dessus sur les rebelles de l'opposition syrienne modérée, et par-là, prendre le contrôle d'une

¹³⁰ Olson, R. "Kurdistan: A new state in the Middle East?" *Todays Zaman*. 13 August 2014.

¹³¹ AFP. "L'Irak en ordre de bataille pour reprendre Fallouja." *Libération*. 4 janvier 2014.

¹³² RFI. "Irak : l'assaut contre Fallouja retardé." *RFI*. 8 janvier 2014.

¹³³ Libération. "Une province irakienne entière aux mains des jihadistes." *Libération*, AFP, 10 juin 2014.

grande partie du nord et de l'est de Syrie¹³⁴. Ainsi, en mai 2014, l'EI a pu lancer une vaste offensive contre les rebelles syriens dans le gouvernorat de Deir ez-Zor, ce qui lui permit de reprendre pied dans cette région frontalière de l'Irak¹³⁵, et donc de consolider par-là même son pouvoir dans la province irakienne d'al-Anbar qu'il contrôle encore aujourd'hui.

2. Mossoul aux mains de l'État islamique

En juin 2014, l'EI a lancé une grande offensive depuis cette région dans le nord de l'Irak. Le sixième jour du mois, après avoir fait trembler l'armée irakienne en parvenant à contrôler très brièvement la ville de Samarra¹³⁶, les rebelles sunnites de l'EI se lancèrent à l'assaut de Mossoul, la deuxième plus grande ville irakienne, peuplée de quelque deux millions d'habitants et capitale de la province de Ninive¹³⁷. Il faudra quatre jours à l'EI pour se rendre maître de la ville, puis d'une large part de sa province. Les djihadistes ne limitèrent pas leur progression à la prise du gouvernorat de Ninive. Par la suite, ils s'emparèrent en effet de plusieurs villes à l'ouest de Kirkouk et entrèrent dans la province de Salaheddin¹³⁸, avant de conquérir la plus grande raffinerie pétrolière d'Irak à Baïji et la ville de Tikrit¹³⁹.

Les dirigeants kurdes avaient pourtant mis en garde à la fois al-Maliki et les puissances occidentales pendant plusieurs semaines du danger qui se préparait à Mossoul¹⁴⁰. Cependant, Bagdad ne semblait visiblement pas avoir pris au sérieux les avertissements du GRK en rejetant ces derniers. De leur côté, les gouvernements occidentaux semblent avoir simplement fermé les yeux et fait les sourds d'oreille en les ignorant. Mais même s'il avait a priori pu prévenir la menace djihadiste, le service de renseignements kurde, l'Asayesh, n'avait pu imaginer que celle-ci prendrait une telle ampleur aussi rapidement¹⁴¹.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), cet épisode a marqué la fuite de quelque 500 000 civils¹⁴², ainsi que de plus de 10 000 soldats irakiens¹⁴³, la plupart ayant trouvé refuge dans la région autonome kurde voisine. Le GRK critiqua vivement l'attitude du gouvernement fédéral de Bagdad qui avait refusé à ce moment-là de coopérer avec lui pour repousser les forces de l'EI. Cela peut se comprendre au regard de l'état des relations entre Erbil et Bagdad, lesquelles étaient très tendues puisqu'en dépit des avertissements lancés par le gouvernement d'al-Maliki, les Kurdes continuaient d'exporter leur pétrole vers le port turc

¹³⁴ —. “La prise de Mossoul par les djihadistes de l'EIIL inquiète la Turquie.” *Observatoire de la Vie Politique Turquie*. 11 juin 2014.

¹³⁵ France24. “Syrie : les civils fuient les combats à Deir Ezzor, Alep privée d'eau.” *France24*. AFP. 10 mai 2014.

¹³⁶ Hassan, G. “L'armée irakienne reprend Samarra aux insurgés sunnites d'EIIL.” *L'Obs*. 5 juin 2014.

¹³⁷ Sinjary, Z. (al). “Mossoul, deuxième ville d'Irak, tombe aux mains de l'EIIL.” *Reuters France*. 10 juin 2014.

¹³⁸ Le Monde, “Offensive sans précédent des djihadistes en Irak.” 10 juin 2014.

¹³⁹ Le Monde, “En Irak, les djihadistes de l'EIIL veulent « marcher sur Bagdad ».” 11 juin 2014.

¹⁴⁰ Rasheed, A. “Les djihadistes poursuivent leur progression vers Bagdad.” *Zaman France*. Reuters. 12 juin 2014.

¹⁴¹ Stansfield, G. “Kurdistan Rising: To Acknowledge Or Ignore The Unraveling of Iraq.” *Middle East memo*, n° 33, July 2014, p. 2.

¹⁴² Le Monde, “En Irak, les djihadistes de l'EIIL veulent « marcher sur Bagdad ».” 11 juin 2014.

¹⁴³ Perrier, G. “Dans le nord de l'Irak, le gouvernement autonome kurde déploie ses peshmergas.” *Le Monde*. 11 juin 2014.

de Ceyhan, point de départ des tankers de brut sur le marché mondial. Somme toute, comme l'avance Jean Marcou, co-directeur et chercheur à l'Observatoire de la vie politique turque et professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble, il est clair que « les divisions de l'Irak, et en particulier cette querelle pétrolière entre Turcs, Kurdes et chiites, ont profité aux djihadistes qui ont su saisir cette opportunité »¹⁴⁴.

3. Le déploiement des peshmergas sur Kirkouk

Après s'être emparé de Mossoul, l'EI a continué son incursion au nord de l'Irak en poursuivant son avancée dans les provinces de Kirkouk et Salaheddin, des secteurs clés du pays. Les progrès des djihadistes à l'ouest et au sud de Kirkouk sont d'autant plus inquiétants que l'organisation n'a rencontré quasi aucune résistance de la part de l'armée irakienne¹⁴⁵. En effet, des officiers irakiens reconnaîtront eux-mêmes ne pas être suffisamment préparés pour faire face à la guérilla urbaine des djihadistes, lesquels y seraient a contrario « parfaitement entraînés »¹⁴⁶. La fulgurante progression territoriale de l'EI dans le nord de l'Irak a durablement ébranlé les équilibres stratégiques de la zone¹⁴⁷.

Toutefois, parallèlement à la débâcle de l'armée de Bagdad, le GRK réagit vite et s'alarme sans attendre de la situation et de l'arrivée de l'EI aux portes de son territoire. En effet, devenu le seul et dernier rempart face à l'EI à la suite du départ des Forces armées irakiennes, le GRK donna l'ordre à ses peshmergas d'établir une ligne de sécurité dans le but de freiner la progression des djihadistes vers la province de Kirkouk¹⁴⁸. Ainsi, les Kurdes assurèrent avec fermeté que ce qui s'était passé à Mossoul ne se reproduirait pas à Kirkouk (Boitiaux 2014). L'un des contrecoups inattendus de la montée en puissance de l'EI et de la débandade de l'armée irakienne face à ce dernier est donc le renforcement des positions du GRK (Marcou, « La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? », 2014).

La ligne de défense kurde, forte de 250 000 soldats (Perrier 2014), s'étala à l'entrée des grandes villes kurdes de Duhok et d'Erbil (laquelle se trouve à seulement 77 km à l'est de Mossoul), mais aussi de l'Est de la province de Ninive aux champs pétrolifères de Kirkouk, qui jusque-là se trouvaient officiellement hors de la juridiction du GRK. Les concessions d'ExxonMobil à al-Quch et Bashiqa dans le sud de Ninive, le barrage de Mossoul, ainsi que les villes de Jalawla et de Khanaqin du gouvernorat de Diyala furent aussi protégés par les peshmergas¹⁴⁹. En l'espace de quelques heures, le Kurdistan irakien avait vu sa zone d'influence augmenter de quelque 40 %¹⁵⁰. Et par-dessus tout, après des décennies de tensions avec Bagdad à ce propos, le GRK est enfin parvenu à s'installer – sans opposition et en très peu de temps – dans la ville de Kirkouk, et à prendre le contrôle de son or noir.

¹⁴⁴ Marcou, J., «La prise de Mossoul par les djihadistes de l'EIIL inquiète la Turquie.» *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 11 juin 2014.

¹⁴⁵ Boitiaux, C. «Face à l'avancée djihadiste, les Kurdes irakiens tirent leur épingle du jeu.» *France24*. 7 juillet 2014.

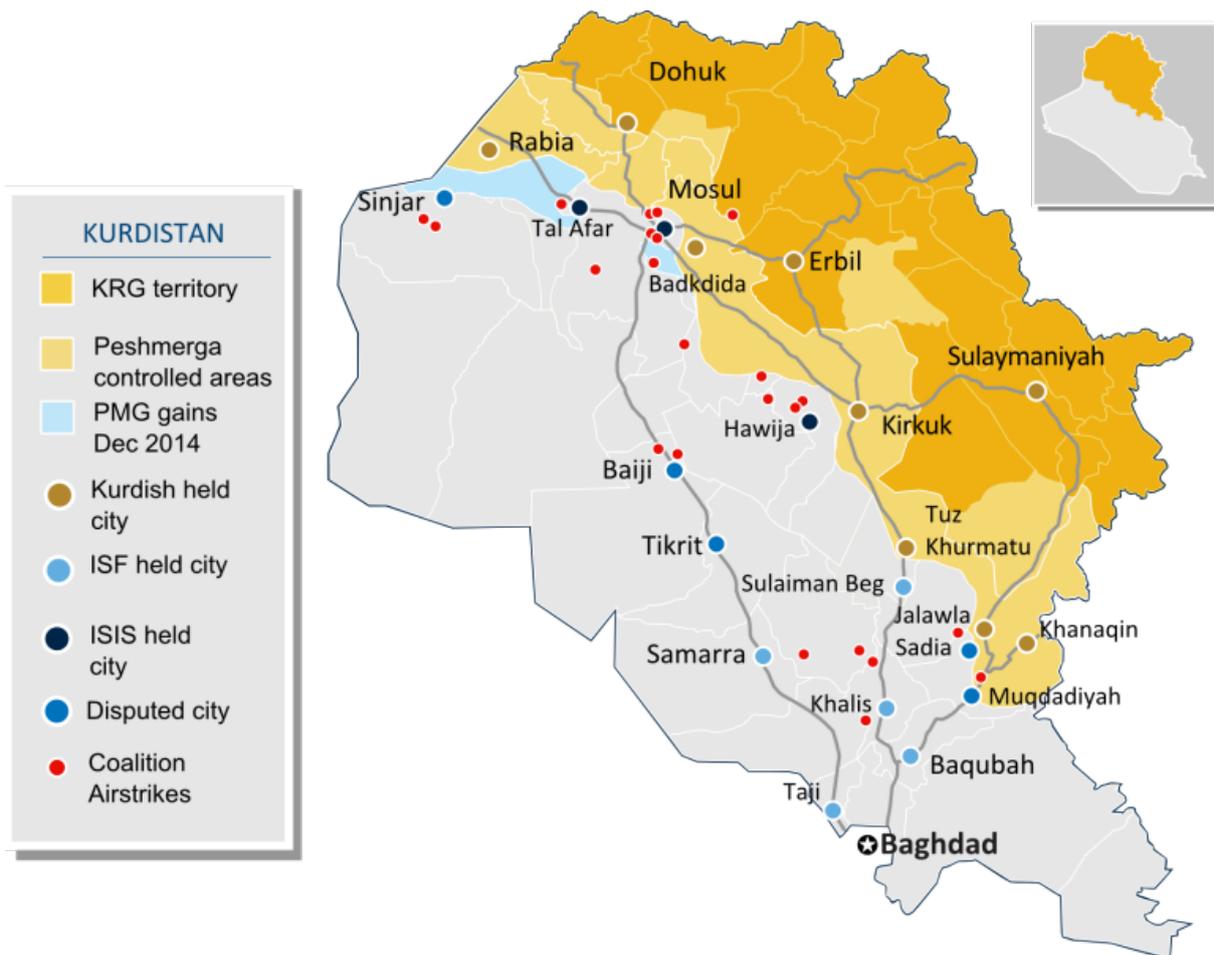
¹⁴⁶ FranceInter. «Le pouvoir irakien perd le contrôle de Mossoul.» *France Inter*. Reuters. 10 juin 2014.

¹⁴⁷ Marcou, J., «La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? .» *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 1 juillet 2014.

¹⁴⁸ Ourdan, R. «Les Kurdes d'Irak, dernier rempart contre l'État islamique.» *Le Monde*. 31 juillet 2014.

¹⁴⁹ Stansfield, G. «Kurdistan Rising: To Acknowledge Or Ignore The Unraveling of Iraq.» *Middle East memo*, n° 33, July 2014: p. 2.

¹⁵⁰ «Les Irakiens prêts à une contre-offensive après les frappes américaines.» *La Libre*. AFP. 9 août 2014.



Zone contrôlée par les peshmergas en décembre 2014¹⁵¹

Tandis qu'Ankara n'avait forcément d'autres choix que de laisser faire, préférant bloquer tout risque de voir l'EI prendre possession de la ville et progresser davantage dans la région, Bagdad n'eût pas les moyens de contester le passage de la localité de Kirkouk sous l'administration kurde, puisqu'al-Maliki dut dans le même temps déployer ses troupes autour de sa capitale pour en assurer la défense¹⁵².

Néanmoins, si l'explication « officielle » d'Erbil avance que les soldats irakiens, apeurés face à l'avancée de l'EI, ont fui Kirkouk, laissant les peshmergas seuls, Arthur Quesnay, chercheur à l'Institut français du Proche-Orient en poste à Erbil, prétend que les peshmergas n'auraient en vérité rien fait pour empêcher la faillite de l'armée fédérale dans les zones que Kurdes et Irakiens contrôlaient pourtant plus ou moins côte à côte : « le moins qu'on puisse dire, c'est que les forces de sécurité kurdes ont refusé de venir en aide aux soldats irakiens avec lesquels pourtant elles patrouillaient et manœuvraient dans la zone disputée de Kirkouk. En assistant sans bouger à la déroute des troupes de l'armée fédérale irakienne, les peshmergas l'ont précipitée. Ils en sont maintenant débarrassés sur quasiment toute l'étendue

¹⁵¹ Edinburgh International (2014), « Kurdistan Security Environment » [document cartographique] (échelle inconnue). <http://insidetrack.edinburghint.com/kurdistan-security-outlook-2015/> (consulté le 2 janvier 2015)

¹⁵² Marcou, J., « La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? », 2014.

des zones de peuplement kurde qu'ils contrôlent désormais »¹⁵³. En outre, le chercheur français dénonce, au sein des institutions du GRK, le manque de collaboration des peshmergas du PDK et de l'UPK sur les questions militaires, ce qui a permis à l'EI de gagner rapidement du terrain dans le nord de l'Irak. La méfiance que les deux partis entretiennent l'un pour l'autre explique que les Kurdes peinent à reprendre possession des territoires perdus, chacun suivant sa propre stratégie vis-à-vis de l'EI. Pourtant, une union effective des peshmergas, avec un commandement réellement centralisé au sein même du GRK, qui combattrait l'EI de façon coordonnée avec Bagdad, redonnerait grandement l'avantage aux Kurdes sur le plan militaire¹⁵⁴.

4. La question de l'indépendance kurde entre émotion et réactions internationales

La zone contrôlée aujourd'hui par le GRK correspond à l'intégralité des territoires du Kurdistan irakien tel que défini par les Nations Unies en 1920¹⁵⁵, englobant même les monts Sinjar, repris à l'EI après que celui-ci eut assiégé la ville éponyme début août, provoquant alors le terrible exode de la population (kurde) yézidie dans les zones montagneuses¹⁵⁶. Cet événement s'avéra par ailleurs tragiquement important pour les Kurdes dans la mesure où il eut pour effet de générer une sorte d'empathie internationale à leur égard. En effet, à l'issue de celui-ci, tandis que le secrétaire général adjoint aux droits de l'homme des Nations Unies, Ivan Simonovic, des hauts responsables politiques et la presse internationale dénoncèrent une tentative de « génocide » contre les Kurdes ou contre les yézidis¹⁵⁷, plusieurs gouvernements fournirent des appuis militaire et logistique directement aux peshmergas – sans passer par Bagdad¹⁵⁸ - ou, à l'instar de la Belgique, une aide humanitaire¹⁵⁹. Il va sans dire que le massacre de Sinjar a été un des événements qui ont pressé la communauté internationale d'organiser la Conférence pour la paix et la sécurité en Irak qui se tint le 15 septembre à Paris, laquelle a mis sur pied une coalition internationale pour définir une stratégie de lutte globale contre l'EI.

Par ailleurs, l'élargissement de la zone d'influence du GRK, et encore plus spécifiquement la désertion irakienne évoquée face à l'EI à Kirkouk, « donne un avantage doublement militaire et politique aux Kurdes face au gouvernement de Bagdad », affirme Myriam Benraad, spécialiste de l'Irak au Centre d'études et de recherches internationales et responsable du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient au bureau de Paris du Conseil européen des relations internationales¹⁶⁰. Depuis le renversement du régime de Saddam Hussein, il y a près

¹⁵³ Bonzon, A. "Les Kurdes en rêvaient, grâce à l'EIIL ils l'ont fait." *Slate*. 22 juin 2014.

¹⁵⁴ Quesnay, A. "The Sunni Revolution and the Outburst of Community Divisions in Iraq." *Noria research*. 18 December 2014.

¹⁵⁵ Bonzon, A., *op. cit.*, 2014.

¹⁵⁶ Hawramy, F. "Peshmerga forces heave ISIS away from Mount Sinjar." *The Guardian*. 21 December 2014.

¹⁵⁷ NYTimes. "Diplomats Report Iraqi Deal with Kurds." *The New York Times [Online]*. 4 January 1984; Johnston, C. "Iraqi refugees 'facing genocide' to receive UK airdrop of aid." *the Guardian*. 9 August 2014; Chaliand, G., Kouchner, B., Tissot, F. "Soutenons les yézidis d'Irak, il y a un risque de génocide." *Le Monde*. 8 août 2014.

¹⁵⁸ "Irak : l'UE va soutenir la livraison d'armes aux Kurdes." *Le Monde*. AFP et Reuteurs. 15 août 2014.

¹⁵⁹ LaLibre. "Irak: Washington contre un référendum au Kurdistan, appels à l'unité." *La Libre*. AFP. 4 juillet 2014.

¹⁶⁰ Bonzon, A., *op. cit.*, 2014.

de douze ans, les Kurdes n'ont eu de cesse de réclamer et de tout mettre en œuvre pour tendre toujours plus vers un élargissement de leurs frontières négociées en 2003 avec les États-Unis. Mais, si Kirkouk avait d'une certaine manière déjà été « rekurdifée » démographiquement et économiquement, ainsi que d'un point de vue sécuritaire au travers de la marginalisation des effectifs irakiens de la police, les Kurdes ne purent toutefois évincer les soldats irakiens de la ville. Cependant, le 12 juin dernier, en raison de l'avancée de l'EI qui a engendré le repli de l'armée irakienne aux portes de Bagdad, il fut finalement possible pour Erbil de déployer ses peshmergas dans la ville afin d'en assurer la défense et le contrôle¹⁶¹.

Il est très probable que l'installation des peshmergas dans Kirkouk perdure dans le temps et ne se résume pas à une mission de défense éphémère visant à combler les lacunes de l'armée de Bagdad. En effet, le 27 juin 2014, lors d'une conférence conjointe avec le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, Massoud Barzani a fait savoir qu'il serait hors de question à l'avenir de recéder Kirkouk aux Arabes. À ce propos, il estima d'ailleurs trois jours plus tard que le moment était opportun pour organiser le référendum prévu par l'article 140 de la Constitution irakienne (Marcou, « La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? », 2014). Bien que soutenu par le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu (The Guardian 2014), qui voit en le Kurdistan un allié potentiel parmi les nombreux États arabes du Moyen-Orient, Barzani abandonna cependant peu après sa démarche sous la pression des États-Unis qui soutiennent *un Irak démocratique, pluraliste et uni* (La Libre, « Irak: Washington contre un référendum au Kurdistan, appels à l'unité », 2014). Bagdad étant quant à lui très mal en point et luttant pour sa pérennité, il ne disposait pas des moyens nécessaires pour s'opposer réellement à Barzani.

5. La Turquie, premier partenaire du Kurdistan d'Irak

Du point de vue de l'AKP (Parti pour la justice et le développement – Adalet ve Kalkınma Partisi) de Recep Tayyip Erdoğan qui tient les rênes du pouvoir en Turquie depuis 2002, on rappelle que si une déclaration d'indépendance du Kurdistan d'Irak avait pu s'apparenter auparavant à un casus belli, les circonstances font qu'aujourd'hui son opinion à ce sujet n'est plus la même. En effet, selon les termes de son porte-parole, Hüseyin Çelik, l'AKP déclarait plus ou moins explicitement le 29 juin au Financial Times que, dans le cas où l'Irak ferait route vers la division – chose inévitable selon Çelik –, il allait de soi que la Turquie soutiendrait ses « frères » kurdes. Le porte-parole avoua quand même ne pas être le premier partisan d'un Kurdistan indépendant et remit par ailleurs la responsabilité d'une telle possibilité sur les choix politico-stratégiques d'al-Maliki et des États-Unis, ces derniers étant selon lui fautifs puisqu'ils auraient contribué à l'émergence de la situation d'instabilité actuelle dans le nord du pays¹⁶².

Dès lors, si Ankara avait d'abord tenté un rapprochement avec Bagdad lors de la reconstruction de l'Irak, ses liens avec al-Maliki commencèrent à s'amenuiser en 2007 dès le premier rapprochement entre les Turcs et les Kurdes d'Irak, avant de se dégrader complètement quatre années plus tard. Les relations de plus en plus délicates entre le régime de l'AKP et le pouvoir chiite irakien s'expliquent surtout par la politique hostile menée par Bagdad à l'égard de la minorité arabe sunnite en Irak, cette dernière étant proche des Turcs voisins. Ankara apporta également dans le même temps son soutien à Erbil, afin de ne pas la

¹⁶¹ Bonzon, A., *Ibid.*, 2014.

¹⁶² Marcou, J., « La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? . » *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 1 juillet 2014.

laisser non plus se faire écraser par la politique de plus en plus sectaire du gouvernement fédéral. En outre, le rapprochement entre l'AKP et le GRK, et corollairement les refroidissements avec l'Irak, découlèrent aussi de la volonté du gouvernement turc de régler la question kurde propre à son État, en instaurant en 2009 une politique d'« ouverture démocratique » et des négociations de paix avec le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan – Partiya Karkerên Kurdistan), sous le regard attentif des Kurdes d'Irak qui soutenaient la démarche turque¹⁶³.

Récemment, en Syrie, la Turquie et le GRK ont également agi ensemble dans un premier temps pour tenter de limiter les succès du PYD (Parti de l'union démocratique – Partiya Yekîtiya Demokrat), principal parti kurde syrien, dénonçant ses liens avec le PKK, rival de Barzani, et critiquant sa marginalisation des organisations proches du GRK¹⁶⁴. Toutefois, à la fin octobre, le PDK de Barzani conclut finalement l'accord de Duhok avec le PYD de Salih Muslim, lequel visait justement à réintégrer ces organisations dans le jeu politique kurde syrien (Verdaguer 2014). Dans le même temps, le Parlement de la région autonome kurde reconnut les trois cantons kurdes de Syrie de facto autonomes depuis novembre 2013. Il adopta en outre un protocole de coopération bilatérale comprenant l'envoi immédiat d'armes au YPG (Bastion 2014), puis de peshmergas à la fin octobre, via un corridor turc, en guise de soutien dans la ville assiégée de Kobanê, où les forces armées du GRK intervenaient par ailleurs pour la première fois hors de leurs frontières¹⁶⁵. Cet accord fut sans doute une aubaine pour la Turquie qui y vit par-là un moyen de réduire l'hégémonie du PYD au Rojava (Kurdistan occidental ou syrien).

Outre cette entente politique et stratégique entre Erbil et Ankara, il importe de mettre en exergue l'importance grandissante des liens économiques entre la Turquie et son désormais premier partenaire en la matière, le GRK, avec qui elle signe directement des contrats pour l'exportation de son pétrole, n'ayant que faire des interdictions de Bagdad. Au regard de l'impressionnante et menaçante croissance de l'EI, mais aussi face à l'éventualité d'une prochaine réaffirmation de l'autorité du gouvernement irakien dans les terres du nord du pays, les Turcs et les Kurdes d'Irak ont donc plutôt tout intérêt à collaborer l'un avec l'autre. À ce sujet, Marcou rappela les propos tenus par le ministre des Ressources naturelles du GRK, Ashti Hawrami, le 30 juin pour le *Hürriyet Daily News* en ce qui concerne la relation entre le Kurdistan d'Irak et la Turquie : « notre relation est stratégique et pas opportuniste. C'est la raison pour laquelle si un pas devait être réalisé vers une confédération, une forme d'indépendance ou tout autre chose... je ne pense pas que notre gouvernement ferait quoi que ce soit sans tenir la Turquie pleinement au courant. Il ne doit pas y avoir de surprise pour qui que ce soit. Il y aura des consultations continues et fraternelles. »¹⁶⁶

¹⁶³ Marcou, J., *Ibid.*, 2014.

¹⁶⁴ Park, B. *Turkey-Kurdish Regional Government Relations After the U.S. Withdrawal From Iraq: Putting the Kurds on the Map?* Carlisle Barracks, PA: U.S. Army War College, 2014, pp. 36 – 42.

¹⁶⁵ “Des peshmergas irakiens dans Kobanê, nouvelle attaque de l'EI.” *Le Monde*. AFP. 1 novembre 2014.

¹⁶⁶ “La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? .” *Observatoire de la Vie Politique Turquie*. 1 juillet 2014.

6. Le dégel des relations entre Bagdad et Erbil

De son côté, si le gouvernement d'al-Maliki était dans un premier temps opposé à travailler main dans la main avec le GRK, préférant se tourner vers l'option d'une éventuelle mise à disposition d'armes pour les Irakiens afin de se défendre, on apprit par la suite de Zebari, le ministre fédéral des Affaires étrangères, que Bagdad avait finalement décidé de reprendre les discussions avec Erbil¹⁶⁷. « Al-Maliki sait qu'il aura du mal à se passer de l'aide kurde. Sans les peshmergas, qui sont des soldats aguerris, l'armée irakienne peinera à reconquérir seule les villes aux mains des djihadistes », expliquait Karim Pakzad, spécialiste de l'Irak à l'Institut de relations internationales et stratégiques¹⁶⁸. Jusqu'à maintenant, les combattants kurdes ont toujours su repousser les assauts de l'EI dans le nord irakien, et même syrien, aux côtés des YPG, raison pour laquelle ils sont considérés aujourd'hui comme le meilleur rempart contre l'avancée de l'EI. À terme, la supériorité militaire des Kurdes (et ce donc, malgré quelques éternelles rivalités intestines) est susceptible de se traduire en avantage politique. « L'avancée de l'EI réintroduit les Kurdes dans le jeu national irakien et les présente comme une aide incontournable. Le Premier ministre n'aura pas d'autres choix que d'assouplir sa position vis-à-vis des Kurdes », continuait d'analyser Pakzad¹⁶⁹.

Aujourd'hui en position de force et devant faire jeu avec un nouveau Premier ministre en la personne d'Haïder al-Abadi depuis le 8 septembre, les Kurdes ont bel et bien saisi l'occasion de renégocier avec le pouvoir central irakien dont le gouvernement est considérablement affaibli par les choix politiques de son prédécesseur. Ainsi Erbil est-il parvenu à trouver à la fin novembre un accord, salué par l'ONU, avec Bagdad sur le pétrole. Cette entente se traduit par le transfert d'environ un milliard de dollars du gouvernement fédéral au GRK, en échange de quoi les Kurdes mettraient 550 000 barils par jour à disposition de Bagdad¹⁷⁰. En outre, les 17 % du budget irakien alloué à Erbil étant dégelé par le jeune gouvernement d'al-Abadi, les salaires des fonctionnaires kurdes seront enfin assumés par l'autorité fédérale, comme la Constitution l'oblige à le faire, atténuant par-là la pression sur le budget de la région autonome kurde. Il est évident que cette entente apparaît comme une étape primordiale pour améliorer la coopération entre les Kurdes et le pouvoir central, notamment dans leur lutte commune contre l'EI.

7. Le Kurdistan d'Irak, préparé pour l'indépendance ?

Ayant déjà instauré un gouvernement disposant notamment de sa propre armée et bénéficiant des revenus tirés des puits de pétrole de leur propre région autonome, les Kurdes pourraient en plus en profiter pour précipiter leur sécession¹⁷¹. À ce propos, Barzani a d'ailleurs déclaré fin novembre 2014 qu'il était clair qu'il souhaitait l'indépendance : « je pense que nous le méritons. Dans les circonstances actuelles, ce n'est plus notre priorité, mais nous y travaillons

¹⁶⁷ Marcou, J., «La Turquie confrontée à la redistribution des cartes en Irak.» *Observatoire de la Vie Politique Turquie*. 13 juin 2014.

¹⁶⁸ Boitiaux, C. «Face à l'avancée djihadiste, les Kurdes irakiens tirent leur épingle du jeu.» *France24*. 7 juillet 2014.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ «L'Irak et le Kurdes s'accordent sur le pétrole.» *Le Monde*. 2 décembre 2014.

¹⁷¹ Boitiaux, C., *Ibid.*, 2014.

en bâtissant notre unité et notre autonomie. Pour le moment, notre préoccupation est surtout de renforcer nos forces militaires avec l'aide de nos alliés afin d'améliorer notre capacité de dissuasion »¹⁷². Ariane Bonzon, journaliste indépendante qui travaille notamment sur la Turquie et le Moyen-Orient, rapporte que de son côté, Sandrine Alexie de l'Institut kurde de Paris estime qu'à l'issue du conflit actuel « le GRK ne réclamera pas moins que l'indépendance », alors qu'Arthur Quesnay apparaît plus dubitatif et sceptique à ce propos, voire à notre sens plus réaliste: « je ne parlerai pas d'indépendance, mais de la garantie de conserver leur avancée territoriale et de négocier leur autonomie en matière de politique énergétique.¹⁷³ »

En tout cas, rien n'est encore acquis pour le GRK qui dénombre certains points faibles non négligeables. Par exemple, économiquement, ses revenus demeurent dans un sens fragiles. Au Kurdistan, « il y a des réservoirs de pétrole mais pas de géant » avait confié en 2013 un représentant d'une compagnie pétrolière¹⁷⁴. Militairement ensuite, en dépit de plusieurs succès contre l'EI, le Kurdistan a lui aussi été grandement affecté par les attaques des djihadistes. S'ils veulent pouvoir s'affirmer avec pérennité sur la scène moyen-orientale, le GRK et ses peshmergas devront en outre investir dans un armement sophistiqué et lourd, ainsi que moderniser leur système de formation complètement dépassé, n'ayant visiblement pas été revu depuis le début des années 2000.

La prise de Mossoul par l'EI ainsi que l'élargissement de la zone de contrôle du GRK notamment sur Kirkouk démontrent in fine en quelque sorte que les stratégies américaines et européennes, suivies depuis 2011 et destinées à réduire à néant les différends d'origines ethniques et sectaires en Irak, n'ont pas abouti. Il est un fait que la montée en puissance des djihadistes a effectivement pu prouver que la réconciliation entre les chiites et les sunnites n'a jamais réellement eu lieu, de même que l'objectif de modérer les prétentions kurdes d'autodétermination ne s'est pas non plus vraiment réalisé¹⁷⁵.

¹⁷² Feletin, C. "Au Kurdistan, "Vous et nous combattons le même ennemi"." *L'Express*. Reuters. [Interview de Barzani, M.]. 19 novembre 2014.

¹⁷³ Bonzon, A. "Les Kurdes en rêvaient, grâce à l'EIIL ils l'ont fait." *Slate*. 22 juin 2014.

¹⁷⁴ Boitiaux, C., *Ibid.*, 2014.

¹⁷⁵ Stansfield, G., *Ibid.*, 2014, p. 1.

Et après... Quel augure pour le Moyen-Orient et les Kurdes ?

Le Grand Kurdistan, divisé et réparti entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Irak, n'était jusqu'à il y a peu de temps partiellement « libéré » qu'en Irak pour reprendre la terminologie officielle kurde¹⁷⁶. Toutefois, en pleine guerre civile syrienne, la possibilité d'assister à une « libération » plus large de l'espace kurde est crédible depuis la déclaration unilatérale en novembre 2013 du PYD de la création de trois cantons autonomes dans le nord de la Syrie. En effet, l'insurrection contre le régime de Bachar al-Assad a contre toute attente eu pour conséquence de fermement raviver les rêves d'indépendance ou plutôt d'autonomie des Kurdes de Syrie, alors qu'avant la guerre civile, ces derniers étaient partagés entre, pour certains, les politiques du modèle voisin, le GRK, et pour d'autres les idéaux du PKK, lequel n'a jamais vu ses souhaits autonomistes se réaliser.

Depuis les promesses non tenues par les vainqueurs chargés à la sortie de la Grande Guerre de régler le démantèlement de l'Empire ottoman, jusqu'aux constantes positions négationnistes des Turcs vis-à-vis des revendications socio-culturelles kurdes, en passant par l'ethnocide kurde et le massacre d'Halabja par arme chimique orchestrés par Saddam Hussein en 1988, et les diverses violentes répressions dont furent l'objet les Kurdes au sein des quatre États sur lesquels est réparti le « Grand Kurdistan », aucune lutte ne permit en fait l'émergence d'une indépendance ou d'une autonomie kurde stable et capable de se concrétiser réellement dans la durée, si ce n'est au Kurdistan d'Irak et, peut-être donc à l'issue du conflit actuel, au Rojava. Les descendants des Mèdes, qui forment une population forte de 30 à 40 millions de personnes selon les chiffres, et qui s'avèrent dès lors aujourd'hui constituer le plus grand peuple « sans État », ont effectivement globalement eu du mal à s'affirmer depuis le début du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui, face aux régimes desquels ils font partie, quand bien même ils peuvent compter sur une diaspora très militante de quelque 1,5 million de personnes rien qu'au sein de l'Union européenne pour faire pression contre les gouvernements, en espérant que ces derniers finissent un jour par soutenir les volontés autonomistes des principaux mouvements nationalistes kurdes.

Cependant, la situation semble sur le point d'évoluer dans le sens des Kurdes. En effet, le conflit sur le territoire syrien a entraîné la perte de contrôle de certaines portions des terres par le gouvernement de Damas, ce qui a laissé, comme évoqué, champ libre aux Kurdes pour y administrer leurs propres enclaves : les cantons de Jézireh, Kobanê et Afrîn. D'autre part, et sans émettre de jugement quant à la valeur réelle de son engagement, Erdoğan, celui-là même qui avait envisagé d'attaquer la guérilla kurde jusque dans ses bastions irakiens en 2008, semble désormais avoir fait du règlement de la question kurde en Turquie et de l'aboutissement du processus de paix avec le PKK une des priorités de sa présidence. De plus, pendant que les gouvernements occidentaux fournissaient des armes aux peshmergas pour faire front contre l'EI dans le nord de l'Irak, Barzani envisagea les premières démarches pour mener sa région vers l'indépendance en juin 2014 (cf. chapitre II).

¹⁷⁶ Barzani, S. "Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran. L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ?" *EchoGéo*. Sur le Vif. 13 mars 2008.

En outre, la question de l'intangibilité des frontières en Syrie et en Irak est sur toutes les lèvres depuis la montée en puissance de l'EI en 2014 et son déploiement des contours d'Alep à Tikrit, en passant par Raqqa et Mossoul, et notamment au sud, de Rutba à Falloujah, aux portes de Bagdad. Se dirige-t-on, à l'issue de la guerre actuelle contre l'EI, vers un retraçage des cartes au Moyen-Orient, à tout le moins en Syrie et en Irak ? Quelles situations semblent les plus probables pour assurer la stabilité régionale et réduire les tensions au sein de la poudrière du Moyen-Orient ? Va-t-on assister à l'émergence d'un État kurde indépendant dans le nord de l'Irak ? Quels pourraient être les intérêts et points d'attention de l'UE ou de l'OTAN concernant cet éventuel remodelage des frontières dans la région ? De plus, le rôle de leader pris par le Kurdistan irakien au sein de la zone kurde peut-il aider à la création d'un Grand Kurdistan unifié, lequel engloberait les quatre parties historiques promises d'antan ? Ce sont toutes ces questions qui doivent dès aujourd'hui être posées et anticipées afin de préparer la sortie de crise moyen-orientale actuelle.

1. Le Grand Kurdistan, une éventualité ?

Le scénario d'un Grand Kurdistan semble en tout cas loin de se réaliser. Il n'est pas dans l'intérêt du GRK de militer pour une unification des quatre territoires kurdes historiques. Cela serait effectivement probablement synonyme d'appauvrissement pour les Kurdes d'Irak s'ils devaient partager leur rente pétrolière avec les Kurdes pauvres des trois États voisins concernés. De plus, si les Kurdes d'Irak ne souhaitent pas un rassemblement avec leurs « frères » des autres régions, c'est aussi dans le but de ne pas effaroucher justement ces puissances voisines, et surtout la Turquie, premier partenaire économique du Kurdistan d'Irak. D'autant plus qu'étant un territoire montagneux et enclavé, ne disposant pas d'un accès à la mer, la région kurde irakienne se doit de préserver de bonnes relations avec son allié turc s'il veut continuer à écouler son pétrole sur le marché mondial via le port de Ceyhan. Défaire les frontières de quatre pays puissants militairement et soutenus par les différentes puissances étrangères pour se tourner vers l'unification semble en outre bien trop difficile, et n'est de toute façon à l'ordre du jour pour aucune des parties du Grand Kurdistan. Il apparaît en effet aujourd'hui que l'ensemble des mouvements politiques kurdes est d'accord pour ne plus prôner l'émergence d'un État issu d'une union fraternelle. Au lieu de ça, les Kurdes se positionnent en faveur d'une autonomie qui leur serait propre au sein de leur État respectif, soit au travers d'un « confédéralisme démocratique » comme il est revendiqué par les Kurdes du PKK en Turquie, et ses partis « frères » du PYD en Syrie et du PJAK (Parti pour une vie libre au Kurdistan – Partiya Jiyana Azad a Kurdistanê) en Iran¹⁷⁷, soit au travers d'un fédéralisme irakien où le GRK revendique un pouvoir central plus faible, voire désormais de plus en plus son indépendance totale.

2. Quel(s) changement(s) pour le Kurdistan d'Irak ?

En Irak, la prise de Mossoul par l'EI en juin 2014 a changé les plans de la région autonome kurde. Cet événement a en effet conduit le GRK à élargir sa zone d'influence sur l'ensemble de la zone de peuplement kurde en Irak, prenant par-là même possession des territoires qu'il a toujours revendiqués et qui ont été abandonnés par les soldats irakiens, mis en déroute par l'incroyable progression des djihadistes. L'Irak « post-Mossoul » a ainsi présenté les Kurdes dans un moment politique sans précédent, celui dans lequel leurs aspirations à prendre en main leur propre destin se sont vues renforcées par la faiblesse de Bagdad ainsi que par la

¹⁷⁷ Öcalan, A. *Confédéralisme démocratique*. Cologne: Initiative internationale, 2011.

prise en charge de leurs plans par les puissances régionales¹⁷⁸. Derrière ce redressement se trouvent pour partie les États-Unis et les États européens, lesquels agissent de concert au sein de la coalition internationale contre l'EI qui, par ailleurs, a pris le nom d'International Coalition for Operation Inherent Resolve le 3 décembre 2014. Les puissances occidentales doivent dès lors à l'issue du conflit faire le point sur la réalité de la région du Kurdistan, laquelle se trouve aujourd'hui sur le seuil de la restructuration de l'État irakien selon sa propre conception du fédéralisme ou, peut-être, à l'aube de son indépendance suite à sa sécession de l'Irak, ce qui lui permettrait d'exercer de plein droit son autodétermination¹⁷⁹.

De manière générale, les Kurdes traversent donc bel et bien une période de contrainte, mais aussi une période de grandes possibilités. Dans l'optique où la coalition multinationale réussirait à mater l'EI, et que les Kurdes parviendraient à ne pas se laisser manipuler par les puissances étrangères comme dans le passé, il serait fort possible d'assister cette fois à l'avènement d'un Kurdistan d'Irak devenant un réel « quasi-État », bénéficiant encore plus de prérogatives et d'autonomie après une absorption de territoires revendiqués de longue date tels que Kirkouk, Mossoul et les monts Sinjar. Le GRK et ses peshmergas séduisent de plus en plus dans les affaires politiques et militaires moyen-orientales et tendent à devenir à terme un allié primordial pour l'Occident au sein de cette région instable et imprévisible. Dès lors, et quand bien même il est malheureux de le constater étant donné le contexte, les Kurdes pourraient bien « tirer profit » de la situation en cas de victoire. Néanmoins, ceux-ci doivent effectivement encore aujourd'hui se méfier non seulement des ressources de l'EI, mais aussi des intérêts divers et variés de ses nouveaux alliés au sein de la coalition internationale. Il est clair que le Kurdistan d'Irak va devoir apprendre à s'affirmer tant militairement que politiquement comme entité autonome forte, stable et crédible face au poids des « réels États » qui constituent la coalition.

Même si la dynamique d'autonomisation énergétique et économique du GRK est déjà à l'œuvre depuis plusieurs années, le nouvel oléoduc de Fichkhabour pourrait signifier l'indépendance énergétique du GRK. Selon Benraad, c'est la raison pour laquelle Bagdad, qui se refuse à perdre tout contrôle de ses deuxièmes réserves les plus importantes en hydrocarbures et qui craint que l'autonomie kurde n'ouvre toujours plus les portes de son indépendance conduisant à la fin de l'Irak national, n'a de cesse de dénoncer la politique pétrolière d'Erbil, la qualifiant d'illégale. Maintenant que le GRK augmente sa production et son exportation de pétrole, il se dirige effectivement sans nul doute vers une autonomie plus large, voire vers une indépendance de fait, ce qui pourrait bien se traduire par l'avènement d'un Kurdistan souverain¹⁸⁰.

Partageant l'analyse de Benraad, nous envisageons également ses trois scénarii sur le plan politique¹⁸¹. Le premier scénario est celui où le gouvernement irakien accepterait simplement la sécession kurde étant donné que le GRK est de toute façon déjà pour ainsi dire indépendant de fait. Toutefois, et quand bien même al-Abadi semble plus enclin à discuter avec les Kurdes que son prédécesseur, ce scénario est improbable dans le sens où les Arabes chiites ne voudront pas perdre une partie des territoires et du pétrole qu'ils revendiquent comme faisant

¹⁷⁸ Stansfield, G., *op. cit.*, 2014, pp. 5 – 6.

¹⁷⁹ Stansfield, G. "Kurdistan Rising: To Acknowledge Or Ignore The Unraveling of Iraq." *Middle East memo*, n° 33, July 2014: p. 1.

¹⁸⁰ Muller, C., "L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan?" *JOL Press*. [Interview de Benraad, M.]. 3 mars 2014.

¹⁸¹ *Idem*.

partie du domaine irakien. De surcroît, Erbil a un rôle important qu'elle souhaite conserver dans la vie politique fédérale et, souhaite par ailleurs continuer à progresser main dans la main avec les Arabes, à l'instar de l'annonce en décembre 2014 par Barzani décrétant que les peshmergas souhaitaient se battre aux côtés de l'armée irakienne pour libérer Mossoul¹⁸².

Ensuite, la deuxième possibilité serait celle de l'éclatement d'un conflit armé entre Erbil et Bagdad. Tant déclenchés par le gouvernement fédéral pour reconquérir les zones contestées, que par Erbil pour se détacher de l'emprise du pouvoir central, ces scénarii ne sont pour l'heure pas de mise. Mais ils ne sont pas à exclure dans le futur, même si on imagine difficilement les Occidentaux laisser ces deux entités se faire la guerre avec des armes récemment reçues d'eux-mêmes pour combattre alors un ennemi commun.

Enfin, le dernier scénario envisageable est sans doute le plus réaliste et découle de la négation du premier. Il est celui où Bagdad récuserait fermement l'indépendance d'Erbil, puisqu'en plus de se traduire par une perte territoriale conséquente, économiquement et stratégiquement importante, elle entraînerait pour le gouvernement irakien une certaine fermeture vers le nord. Cependant, le refus du gouvernement central de céder le Kurdistan se marquerait via des procédés politiques avec des moyens démocratiques, et conduirait certainement à des pourparlers au sujet d'une probable consolidation de l'autonomie du GRK.

3. Le Kurdistan d'Irak finalement indépendant ? Quelles conséquences ?

L'indépendance du Kurdistan aurait un impact certain sur les Kurdes voisins des trois États frontaliers. Bien qu'ils ne forment pas une entité homogène, les différences intra-kurdes sont mises de côté au regard de la situation actuelle au profit d'un engouement nationaliste regroupant l'ensemble des grands partis kurdes des différents États. Même si on a déjà évoqué l'improbabilité de l'émergence d'un Grand Kurdistan, l'idéal qu'il incarne demeure omniprésent dans les cœurs et les esprits de tous les Kurdes, et les rapproche, qu'ils soient d'Irak, d'Iran, de Turquie ou de Syrie. Autonome, le Kurdistan d'Irak est déjà un modèle pour les autres Kurdes. Dès lors, s'il devenait formellement indépendant, il est plus que certain que celui-ci inciterait ses voisins kurdes à se rendre plus proches de lui, et surtout ceux du Rojava, bien qu'ils n'aient pas les mêmes visions politiques et qu'ils prônent des systèmes d'administration, d'organisation et de gouvernement différents. Toutefois, si la Turquie est le premier partenaire économique du GRK, il est très peu probable qu'elle accepte un pareil rapprochement inter-Kurdes, de même côté iranien¹⁸³.

L'avènement d'un Kurdistan indépendant aurait également des conséquences sur lui-même, tant aux niveaux interne qu'externe. D'abord, une des répercussions sur le plan intérieur pourrait concerner le statu quo établi entre le PDK et l'UPK au lendemain de la guerre civile qui les a opposés. En effet, la quête pour le leadership de la région indépendante pourrait propulser à nouveau sur le devant de la scène les divisions historiques des deux partis (Muller, « L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan? », 2014), sans oublier que ceux-ci seront contraints de faire jeu avec le récent mais néanmoins important Gorran (Changement), lequel découle d'une frange dissidente de l'UPK et est représenté au sein du GRK. Ce jeune mouvement pourrait effectivement être un jour amené à devoir s'imposer comme médiateur, par exemple en la personne de Mustafa Said Qadir, actuel ministre des peshmergas, pour

¹⁸² Sputnik. "Kurdish Troops to Fight IS in Mosul Alongside Iraqi Forces, Not Alone." *Sputnik News*. 16 December 2014.

¹⁸³ Muller, C., "L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan?" *JOL Press*. [Interview de Benraad, M.]. 3 mars 2014.

tenter d'unifier les factions de Barzani et de Talabani¹⁸⁴. Une autre conséquence néfaste pourrait éventuellement être celle d'un trop fort possible effet d'attraction engendré par l'indépendance de la région autonome d'Irak auprès des Kurdes voisins. La politique visant à contrôler la venue des étudiants et travailleurs des autres parties du Kurdistan devra dans ce cas-là impérativement être réadaptée afin de ne pas freiner l'accès aux études, à l'emploi et aux logements des Kurdes d'Irak en cas d'un important afflux « étranger ». Enfin, les Kurdes indépendants devront se montrer également prudents par rapport à d'éventuels conflits religieux qui pourraient se réveiller en leur sein. En effet, si les droits des minorités assyro-chaldéenne, yézidie, feylie ou encore zoroastrienne sont aujourd'hui reconnus ou respectés au sein de la région kurde autonome, et que onze sièges de l'Assemblée nationale du Kurdistan sont exclusivement réservés pour certaines minorités à l'instar des chrétiens (KRG s.d.), des pogroms ont par le passé été menés par les Kurdes sunnites contre des orthodoxes orientaux et des yézidis¹⁸⁵. Les Kurdes devront donc veiller à ne pas se diriger à l'avenir vers de nouveaux conflits sectaires.

Il importe également de se pencher sur les conséquences et les réactions extrinsèques qu'engendrerait la formation d'un Kurdistan indépendant. Ainsi, il convient de se questionner notamment à propos de la réaction des États arabes voisins, mais aussi de la capacité du GRK à se défendre seul contre de futures éventuelles menaces armées à son égard. Le Kurdistan aura tout intérêt à intégrer le jeu des alliances avec des États stratégiques ainsi qu'à rejoindre des partenariats à l'échelle régionale, en se dotant d'une diplomatie souveraine et crédible. En outre, les Kurdes devront chercher à diminuer leur dépendance énergétique et économique vis-à-vis d'Ankara en séduisant et en contractant avec d'autres opérateurs régionaux et internationaux¹⁸⁶.

Cependant, nous ne pensons pas que les Kurdes aient réellement l'intention, malgré les déclarations parfois provocatrices émanant de Massoud Barzani, de « profiter » de la situation pour les mener directement vers l'indépendance. Si on évoque actuellement sans arrêt un phénomène d'empowerment chez les Kurdes, susceptible de les mener à la sécession, il n'est pourtant pas récent puisque celui-ci s'est mis en place dès la chute du régime de Saddam Hussein, laquelle a marqué l'ouverture d'un horizon nouveau pour le GRK¹⁸⁷. Quoiqu'il en soit, le Kurdistan d'Irak a démontré sa capacité à exister et est d'ores et déjà un quasi-État de droit. Il apparaît comme un havre de stabilité économique, politique et sécuritaire dans un pays où, partout ailleurs, des actes de violence et de terrorisme se manifestent quotidiennement¹⁸⁸. Dans un premier temps, cet État pourrait à court terme s'inscrire dans le cadre d'une confédération irakienne avant d'envisager à moyen terme un scénario à l'écossaise : un ultime référendum pour juger d'une véritable indépendance ou non. Dans ces conditions, alors le « moment kurde »¹⁸⁹ pourrait bien se jouer dans les dix années à venir.

¹⁸⁴ Chomani, K. "The challenges facing Gorran to change." *Kurdish Policy*. 5 September 2014.

¹⁸⁵ GDM. "Les Yézidis." *Groupement pour les droits des minorités*. février 2003.

¹⁸⁶ Muller, C., « L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan? », 2014

¹⁸⁷ FranceCulture. "L'Etat Islamique va-t-il bouleverser les frontières du Moyen Orient?" *France culture*. [Interview radio de Benraad, M., Bozarslan, H., Souiah, S-A. 19 août 2014.

¹⁸⁸ Balman, V., Kotek, J. "L'heure du Kurdistan aurait-elle sonné?" *Le Soir*. 5 mars 2014.

¹⁸⁹ Schmid, D. "Introduction : le moment kurde." *Politique étrangère/2*, Été 2014: pp. 10-13.

4. Le gouvernement régional kurde renforcé, quel intérêt pour l'Occident ?

Par ailleurs, après avoir ouvert leur frontière aux Arabes et Turcomans fuyant l'avancée des djihadistes, les Kurdes sont aujourd'hui assurément présentés en Occident comme le seul rempart possible face à l'EI, qui plus est, avec la particularité d'être une force progressiste. Et en effet, les peshmergas comptent un bataillon exclusivement féminin, fort de 550 soldates¹⁹⁰, lesquelles sont d'une certaine manière les porte-étendards du combat contre les djihadistes. De plus, manquant d'homogénéité en ce qui concerne la langue et la religion – le GRK se veut par ailleurs laïc (Balman 2014) –, l'identité nationale kurde se forge essentiellement autour de la culture. Ce sont précisément ces deux éléments qui, compte tenu de l'actuelle défiance occidentale vis-à-vis de l'islamisme, viennent renforcer le discours des Américains, de l'Union européenne et de l'OTAN afin de légitimer le soutien accordé aux Kurdes.

À l'avenir, les Occidentaux auront d'ailleurs toujours effectivement plutôt intérêt à soutenir les Kurdes et à embrasser les revendications du GRK au moment de la reconstruction de l'État irakien dans une région troublée, plutôt que de s'engager dans un effort plus lourd encore, celui de « ressusciter » la situation « ante-Mossoul » en Irak (Stansfield 2014, p. 6).

Pour reprendre les termes de Gareth Stansfield, professeur de Middle East Politics à l'Université d'Exeter et directeur des Middle East Studies du Royal United Services Institute de Londres, il est sûr qu'en ignorant les réalités de la force kurde en Irak, les États-Unis et les puissances européennes, et donc l'OTAN aussi, courront le risque de perdre de l'influence dans la seule partie de l'Irak qui peut être appelée une réussite. De plus, il ne serait pas bon pour l'Occident de se mettre à dos ce qui pourrait être un allié clé dans un imprévisible Moyen-Orient. Cependant, en reconnaissant la force kurde, les alliés occidentaux pourraient être entraînés dans une reconfiguration complexe de l'État irakien et être impliqués dans la réorganisation d'un nouveau système au Moyen-Orient. Pourtant, ignorer les réalités kurdes pourrait s'avérer en ce moment non seulement un risque stratégique, mais aussi une occasion manquée à un moment où elle apparaît comme la seule crédible et intéressante pour les États-Unis et l'Europe¹⁹¹.

Le GRK aura d'ailleurs lui-même toujours intérêt à se positionner comme partenaire de l'Occident pour affaiblir les États de la zone. Sa volonté et capacité de combattre le terrorisme, sa situation stratégique au cœur des trois continents de l'Ancien Monde, ses richesses en hydrocarbures et sa position de château d'eau du Moyen-Orient – laquelle pourrait selon Saywan Barzani, politologue et représentant du GRK en France, alimenter les Arabes et les Israéliens en eau –, profiteront en effet davantage aux États-Unis et aux Européens qu'à des États voisins instables¹⁹².

En outre, il est fort possible que les Kurdes envisagent à terme d'élargir leur marché pétrolier à l'Europe grâce à l'oléoduc de Fichkhabour, lequel représente une porte de sortie directe des hydrocarbures du GRK via la côte méditerranéenne turque. Il ne serait dès lors pas impossible que la production pétrolière de la région autonome kurde provoque un jour un bouleversement dans le jeu des interdépendances entre États sur la question énergétique. Cette probabilité est d'autant plus pertinente actuellement, au regard des sanctions imposées

¹⁹⁰ Lons, C. "Une femme à la tête des combattants Kurdes à Kobané." *MENA Post*. 14 octobre 2014.

¹⁹¹ Stansfield, 2014, p. 1.

¹⁹² Barzani, S. "Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran. L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ?" *EchoGéo*. Sur le Vif. 13 mars 2008.

au Kremlin par l'Occident, conséquences de la crise ukrainienne et de l'annexion de la péninsule de Crimée par Moscou. En effet, il se peut qu'à l'avenir le gaz kurde diminue partiellement la dépendance de l'Europe vis-à-vis de son fournisseur russe, d'autant que plusieurs compagnies européennes, dont la supermajor française Total, font déjà des affaires avec le GRK¹⁹³.

5. Vers une tripartition de l'Irak post-conflit ?

Enfin, il importe de se rendre compte que les Kurdes ne seront pas les seuls concernés par la restructuration à venir de l'Irak, en cas de défaite de l'EI. Les sunnites devront aussi jouer leur rôle dans le projet de réforme de l'État fédéral auquel devra se soumettre l'Irak s'il veut restaurer paix et stabilité. Ce que va devenir l'État irakien est un pays contrasté au niveau géographique comme au plan humain. Le climat actuel de friction entre musulmans chiïtes et sunnites légitime la question de la pérennité, sinon de la légitimité de l'État irakien actuel que posent Volkan Balman et Joël Kotek, respectivement doctorant et chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles : « quelle est, en effet, la plus-value d'un État non seulement faible mais surtout partisan pour n'être plus désormais que le pays des seuls chiïtes ? » (Balman 2014).

À ce propos, la chute du califat autoproclamé nous apparaît encore difficile sans l'intervention de troupes alliées au sol et en l'absence d'une stratégie de long terme, au-delà des frappes aériennes ciblées de la coalition, de la mobilisation des peshmergas et de l'armée irakienne, où le nouveau gouvernement irakien et les sunnites seront prêts à collaborer pour déraciner les djihadistes¹⁹⁴. D'après le secrétaire général du ministère des peshmergas, le lieutenant-général Jabbar Yawar, ce sont les conflits entre les sunnites et les chiïtes qui ont par ailleurs profité à la montée en puissance de l'EI et contribué à sa prise facile de Mossoul, les soldats sunnites irakiens ayant bien souvent déserté l'armée fédérale, ou pire encore, rejoint l'ennemi, puisqu'ils ne se retrouvaient plus dans les valeurs défendues par les chiïtes depuis Bagdad (Obaji 2014).

Une fois l'EI vaincu, tout porte à croire qu'il sera extrêmement difficile de rétablir un pouvoir central fort à Bagdad, lequel n'a d'ailleurs en réalité jamais été crédible, et que nous nous dirigeons vers une nouvelle réforme de l'Irak fédéral revoyant les droits et compétences de ses différents gouvernorats ou régions. Nous ne croyons dès lors pas que l'Irak soit in fine en proie à un éclatement total à l'issue de la guerre contre l'EI. Nous pensons par contre qu'il est effectivement fort probable que Bagdad doive se contraindre à procéder à une certaine décentralisation du pouvoir souverain au profit de gains supplémentaires d'autonomie aux pouvoirs infra-étatiques. De toute évidence, les chiïtes au pouvoir devront se montrer lucides face aux réalités ethnique et confessionnelle du terrain irakien en faisant un pas vers les sunnites mis à l'écart, et ce afin d'éviter par exemple la réémergence d'un « État islamique bis » vengeur dans les années à venir.

Après la mise à mal de l'EI, il est indubitable que les sunnites de l'ouest irakien ne supporteront pas que les chiïtes de Bagdad reprennent la main sur leurs terres en évitant d'accorder une certaine attention à leurs revendications politiques. L'idée d'un « Suraqiland » ou « Sunnistan » est aujourd'hui bien ancrée et n'est pas près de disparaître, parce qu'elle ne

¹⁹³ Muller, C., 2014, p. 1.

¹⁹⁴ FranceCulture. "L'Etat Islamique va-t-il bouleverser les frontières du Moyen Orient?" *France culture*. [Interview radio de Benraad, M., Bozarlsan, H., Souiah, S-A. 19 août 2014.

se résume pas aux djihadistes de l'EI seulement, mais touche bien l'ensemble des sunnites de la région concernée¹⁹⁵. Les Arabes sunnites voudront certainement, à l'instar des Kurdes, revendiquer leur autonomie au sein de ce qu'on pourra peut-être appeler la « région arabe sunnite autonome d'Irak », laquelle permettrait en partie aux sunnites de restaurer leur présence en Irak même. Par la voix de Neçirvan Barzani, le GRK s'était d'ailleurs prononcé en faveur de la formation d'une pareille zone autonome au côté d'une Mossoul peut-être kurde¹⁹⁶.

La même chose pourrait être à prévoir dans l'est syrien, ce qui se traduirait alors par une sorte de réaction tardive à la révolution islamiste chiite d'Iran, le régime iranien ayant contribué à mettre au pouvoir ses coreligionnaires en Irak, où l'on assisterait à un affaiblissement du croissant chiite au Moyen-Orient, lequel n'aurait plus d'influence que sur un éventuel « Chiitistan » ou plutôt « Région arabe chiite autonome d'Irak » à l'est, et pourquoi pas sur un « Alaouistan autonome » regroupant les régions de Damas et de Lattaquié en Syrie, sur le même modèle que celui présenté pour l'éventuel prochain Irak. Cette nouvelle donne régionale ne serait pas sans rappeler les débats géographiques épiques des lendemains de la Première Guerre mondiale¹⁹⁷.

En conclusion, il semblerait donc bien sûr judicieux de se diriger vers une autonomisation des territoires infra-étatiques au sein même de l'Irak fédéral. Le choix préférable serait sans doute celui d'une tripartition de l'Irak entre Arabes sunnites, Arabes chiites et Kurdes, tout en accordant un statut particulier de ville neutre à Bagdad. Cette réforme de l'État irakien ne pourrait se faire sans un accord préalable quant à la question du financement de ces régions et, se devrait de prêter attention aux formes de fragmentations et de morcellements du territoire qui sont beaucoup plus locales et qui ne concernent d'ailleurs pas que le territoire mais aussi la société dans son ensemble.



¹⁹⁵ Bengio, O. "Suraqiland and the Shifting Paradigms in the Middle East." *11th International Conference on The European Union, Turkey, the Middle East and the Kurds*. Brussels: EU Turkey Civic Commission, 2014.

¹⁹⁶ Kaval, A. "Dans Kirkouk, la Jérusalem kurde." *Le Monde diplomatique*. juillet 2014.

¹⁹⁷ Bengio, O., *ibid.*, 2014.

Possible exemple de tripartition de l'Irak¹⁹⁸

¹⁹⁸ Galbraith, P. W. (2006), « The End of Iraq. How American Incompetence Created a War Without End » [document cartographique]. 1 cm = 100 miles, *in* (Galbraith 2006).

Conclusion

À plusieurs reprises par le passé, à la suite de la guerre du Koweït en 1991 qui avait conduit à l'autonomie politique des trois provinces kurdes du nord de l'Irak, et de la chute du régime baasiste de Saddam Hussein en 2003 qui avait renforcé cette autonomie, on évoqua la possibilité d'assister à la création d'un Kurdistan libre et souverain.

L'incroyable montée en puissance de l'EI en Irak et en Syrie au cours de l'année 2014 a d'une certaine manière une nouvelle fois laissé penser dans un premier temps à la probabilité de voir émerger un État kurde indépendant dans le nord de l'Irak. Toutefois, très vite des voix se sont fait entendre arguant qu'un tel état de fait était invraisemblable et que, dans tous les cas, il s'avérerait bien trop prématuré et donc non judicieux. Et en effet, au regard des événements actuels au Moyen-Orient, il apparaîtrait plus raisonnable et approprié pour le GRK de concentrer d'abord tous ses efforts à court terme sur le renforcement de son autonomie politique, économique et énergétique au sein de l'État irakien, ainsi que de son rôle grandissant en tant qu'acteur régional incontournable. Ce n'est selon nous qu'à moyen terme – peut-être d'ici une petite dizaine d'années –, à la suite d'un développement intégral de son autonomie, que le Kurdistan d'Irak aura atteint la maturité nécessaire pour enfin mettre sur pied le référendum prévu par l'article 140 de la Constitution irakienne, lequel est censé le mener une fois pour toutes vers son indépendance.

Face à l'impressionnante progression territoriale des djihadistes de l'EI qui contrôlent aujourd'hui une grande partie de l'ouest de l'Irak et une portion du nord du pays, en ce compris Mossoul, les Kurdes représentent la seule force locale, qui plus est progressiste aux yeux de l'Occident, capable de bloquer l'avancée de l'ennemi qui a mis en déroute l'armée irakienne. L'un des contrecoups inattendus de l'ascension de l'EI fut le renforcement du GRK et le déploiement de ses peshmergas sur la ville de Kirkouk pour assurer sa sécurité, ce qui représenta un avantage à la fois politique, économique et militaire pour les Kurdes. Cette localité ayant toujours été disputée entre Erbil et Bagdad, notamment pour ses richesses en hydrocarbures, est ainsi passée sous contrôle kurde de façon quasi instantanée, en même temps que le GRK mit sur pied une ligne de défense qui élargit par ailleurs sa zone d'influence de quelque 40 %.

Les massacres de l'EI ont également eu un autre effet sur le Kurdistan : celui de générer une espèce d'empathie internationale à son égard, notamment au travers du massacre perpétré par les djihadistes envers la communauté yézidie dans les monts Sinjar, laquelle se trouve depuis fin décembre partiellement protégée par les peshmergas du GRK qui bénéficient d'un soutien logistique et d'une aide humanitaire à apporter aux opprimés de la part de la coalition multinationale. Cet appui direct fournit à Erbil, sans détour via Bagdad, marque déjà en partie l'importance du statut autonome du Kurdistan, et souligne la volonté de la communauté internationale d'agir directement avec cet acteur non négligeable au sein d'un Irak et d'un Moyen-Orient instable.

Cependant, aujourd'hui en position de force, et plutôt que de faire route seuls, les Kurdes ont démontré leur volonté à coopérer avec Bagdad, notamment dans leur lutte commune contre l'EI, en signant fin novembre 2014 un premier accord pétrolier avec le jeune gouvernement d'al-Abadi. Peu après, Barzani a appelé l'armée irakienne à combattre de concert avec les peshmergas afin de libérer Mossoul. Par ailleurs, l'importante activité des Kurdes dans le spectre politique irakien rendrait plus que paradoxale une réelle déclaration d'indépendance immédiate. En effet, les Kurdes accordent beaucoup d'attention au respect de la règle tacite irakienne qui réserve le poste de président de la République d'Irak à un Kurde, tandis que le

premier ministre doit être un Arabe chiite et le président du Parlement un Arabe sunnite. En outre, afin de dégeler le dialogue avec Bagdad, le GRK a fait pression auprès des représentants de la communauté chiite pour qu'al-Maliki ne puisse briguer un nouveau mandat. Mais encore, alors que Barzani organise régulièrement à Erbil des réunions avec les principaux partis chiites et sunnites, les députés kurdes semblent pleinement s'engager au sein de l'Assemblée nationale irakienne (Bakawan 2014, pp. 169-171). Toutes ces positions du GRK démontrent bien que les menaces indépendantistes qui émanent du Kurdistan relèvent actuellement plus de la propagande que d'une ambition sécessionniste imminente, et que ce dernier accorde beaucoup d'importance aux relations qu'il entretient avec Bagdad.

Par ailleurs, sur le plan interne, tant que les Kurdes des PDK, UPK et Gorran ne parviendront pas à présenter un projet sécessionniste crédible d'une seule voix, il est fort probable que ceux-ci ne verront jamais se réaliser leur rêve indépendantiste. Ce projet devrait impérativement passer par, à l'instar de ce qui se fait au niveau fédéral, un partage prédéfini – voire une « tournante » – des postes clés du gouvernement, et ce afin de ne plus jamais raviver les rivalités intestines. En outre, à moins de trouver de nouveaux partenariats internationaux, les Kurdes devront veiller à ne pas déstabiliser les rapports de dépendances économiques qu'ils entretiennent respectivement avec leurs voisins : le PDK avec la Turquie, et l'UPK avec l'allié iranien de l'Irak.

Ce rapprochement en interne doit aussi passer par l'union définitive des peshmergas du PDK et de l'UPK, ainsi que par un réel rafraîchissement et renforcement de l'appareil militaire kurde, lequel est indispensable si le Kurdistan veut pouvoir s'affirmer comme un acteur sécuritaire sérieux dans la région. Il doit pour ce faire se montrer capable d'assumer la protection de ses frontières et mettre un terme aux fréquentes incursions des armées turque ou iranienne sur son territoire.

In fine, s'il est difficile d'affirmer unanimement que, dans leur malheur, les Kurdes sortiront « grands gagnants » de la guerre contre l'État islamique, il est cependant clair qu'ils sortiront grandis de cette épreuve. En effet, s'il s'avère pour le moment compliqué d'envisager l'émergence proche d'un Kurdistan indépendant, il est presque certain qu'à condition que l'ennemi soit vaincu, l'autonomie du GRK se verra quant à elle considérablement consolidée avec sans doute la reconnaissance de ses gains territoriaux par Bagdad, moyennant de nouveaux compromis pétroliers quant à la mise à disposition quotidienne de barils pour le pouvoir fédéral. Selon nous, ce renforcement du GRK passe aussi par une réforme du fédéralisme irakien, voire par l'instauration d'un confédéralisme, où l'Irak serait divisé en trois régions autonomes. En effet, parallèlement au Kurdistan, les Arabes chiites et les Arabes sunnites devraient également pouvoir administrer leur zone d'influence respective.

Bibliographie

- Abdulghani, J. M. *Iraq and Iran: The Years of Crisis*. Baltimore. Croom Helm, London: The John Hopkins University Press, 1984.
- Adlig, B. "Le Kurdistan irakien." *Hérodote/1*, n°124, 2007: pp. 155-172.
- AFP. "L'Irak en ordre de bataille pour reprendre Fallouja." *Libération*. 4 janvier 2014. http://www.liberation.fr/monde/2014/01/04/irak-la-ville-de-fallouja-est-tombée-dans-les-mains-d-al-qaida_970572 (accessed décembre 23, 2014).
- Ajrash, K., Razzouk, N. *Iraq Lifts Oil Reserves Estimate to 143 Billion Barrels, Overtakes Iran*. Bloomberg. 4 October 2010. <http://www.bloomberg.com/news/2010-10-04/iraq-lifts-oil-reserves-estimate-overtakes-iran-update1-.html> (accessed December 23, 2014).
- Albert, C. D. "A History of Violence: Ethnic Group Identity and the Iraqi Kurds." *Iran and the Caucasus/7*, 2013: pp. 215-234.
- Alkadiri, R. "Oil and the Question of Federalism in Iraq." *International Affairs*, vol. 86, n° 6, 2010: pp. 1315-1328.
- Anderson, L., Stansfield, G. "The Implications of Elections for Federalism in Iraq: Toward a Five-Region Model." *Publius*, vol. 35, n°3, Summer 2005: pp. 359-382.
- Bakawan, A. "Le mythe de l'indépendance du Kurdistan irakien." *Confluences Méditerranée*, vol. 4, n° 91, 2014: pp. 165-179.
- Baker, J. A. (III), Hamilton, L. H. *The Iraq Study Group Report*. Baker Institute, 2006, 84 p.
- Balman, V., Kotek, J. "L'heure du Kurdistan aurait-elle sonné?" *Le Soir*. 5 mars 2014. <http://www.lesoir.be/617534/article/debats/cartes-blanches/2014-08-05/l-heure-du-kurdistan-aurait-elle-sonne> (accessed décembre 23, 2014).
- Bartu, P. "Wrestling with The Integrity of A Nation: The Disputed Internal Boundaries in Iraq." *International Affairs*, vol. 86, n° 6 2010: pp. 1329-1343.
- Barzani, M. *Mustafa Barzani and the Kurdish Liberation Movement (1931-1961)*. Palgrave Macmillian, 2003.
- Barzani, S. "Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran. L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ?" *EchoGéo*. Sur le Vif. 13 mars 2008. <http://echogeo.revues.org/2380> (accessed décembre 23, 2014).
- Bastion, J. "Front commun inédit des Kurdes d'Irak et de Syrie contre le groupe EI." *RFI*. Reuters. 2014. Front commun inédit des Kurdes d'Irak et de Syrie contre le groupe EI (accessed décembre 23, 2014).
- BBC. "Iraq deal over province elections." *BBC News*. 24 September 2008. http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/7633557.stm (accessed December 23, 2014).
- Bengio, O. "Suraqiland and the Shifting Paradigms in the Middle East." *11th International Conference on The European Union, Turkey, the Middle East and the Kurds*. Brussels: EU Turkey Civic Commission, 2014.
- Billion, D. "L'improbable Etat kurde unifié." *Revue internationale et stratégique/3*, n° 95, 2014: pp. 18-31.

- Black, I. "Isis breach of Iraq-Syria border merges two wars into one 'nightmarish reality'." *The Guardian*. 18 June 2014. <http://www.theguardian.com/world/2014/jun/18/isis-iraq-syria-two-wars-one-nightmare> (accessed December 23, 2014).
- Boitiaux, C. "Face à l'avancée djihadiste, les Kurdes irakiens tirent leur épingle du jeu." *France24*. 7 juillet 2014. <http://www.france24.com/fr/20140611-irak-djihadiste-kurdes-irakiens-eiil-kirkouk-kurdistan-tikrit-petrole-bagdad/> (accessed décembre 23, 2014).
- Bonzon, A. "Les Kurdes en rêvaient, grâce à l'EIIL ils l'ont fait." *Slate*. 22 juin 2014. <http://www.slate.fr/story/88817/eiil-kurdes> (accessed décembre 23, 2014).
- Boulanger, P. "Les Kurdes, tarot noir du Proche-Orient ." *Études/1*, Tome 394, 2001: pp. 19-28.
- Bozarslan, H. *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*. Paris: Autrement, 2009.
- . "Le Kurdistan d'Irak aujourd'hui." *Critique internationale/4*, n° 29, 2005: pp. 25-36.
- . "Le nationalisme kurde, de la violence politique au suicide sacrificiel." *Critique internationale/4*, n° 21, 2003: pp. 93-115.
- Bozarslan, H., interview by Hérodote/1. *L'espace kurde entre unité et diversité* (n° 148, 2013): pp. 23-32.
- . "Les Kurdes d'Irak : un conflit en recomposition." *Outre-Terre/1*, n° 14, 2006: pp. 233-244.
- . "Les Kurdes et l'option étatique." *Politique étrangère/2*, Été 2014: pp. 15-26.
- BP. "BP Statistical Review of World Energy." *bp.com/statisticalreview*. June 2014. <https://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/Energy-economics/statistical-review-2014/BP-statistical-review-of-world-energy-2014-full-report.pdf> (accessed December 23, 2014).
- Bruinessen, M. (Van). *Agha, Sheikh, and State: The Social and Political Structures of Kurdistan*. London: 425 p., 1992.
- Cagaptay, S. "The Future of the Iraqi Kurds." *Policy Focus (The Washington Institute for Near East)*, n° 85, July 2008: pp. 1-48.
- Chaliand, G., Kouchner, B., Tissot, F. "Soutenons les yézidis d'Irak, il y a un risque de génocide." *Le Monde*. 8 août 2014. http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/08/08/soutenons-les-yezidis-d-irak-il-y-a-un-risque-de-genocide_4469179_3232.html (accessed décembre 23, 2014).
- Chapman, D. P. "Security Forces of the Kurdistan Regional Government." U.S. Army War College, Carlisle Barrack, PA, 2006, pp. 1-312.
- Chomani, K. "The challenges facing Gorran to change." *Kurdish Policy*. 5 September 2014. <http://kurdishpolicy.com/2014/09/05/the-challenges-facing-gorran-to-change/> (accessed December 23, 2014).
- Chorev, M. *Iraqi Kurdistan: The Internal Dynamics and Statecraft of A Semistate*. The Fletcher School (Tufts University). Fall 2007. http://ui04e.moit.tufts.edu/al_nakhlah/archives/Fall2007/Matan_Chorev_AN.pdf (accessed 12 23, 2014).
- Cockburn, A., Cockburn, P. *Out of the Ashes: The Resurrection of Saddam Hussein*. Harper Perennial, 2000.

- Dawod, H. "Irak: usages politiques des cartes ethniques "minoritaires"." *Confluences Méditerranée*/2, n° 73, 2010: pp. 129-138.
- Dawod, H., Jabar, F. A. *The Kurds*. Lebanon: SAQI Books, 2006.
- De Postis, M. "Le Kurdistan irakien: une autonomie contrôlée." *Revue internationale et stratégique*/1, n° 49 2003: pp. 130-137.
- Edmonds, C. J. "The Kurds and the Revolution in Iraq. The Middle East Journal, Vol. 13, No. 1,," *The Middle East Journal*, Vol. 13, No. 1, Winter, 1951: pp. 1-10.
- EIA. *Iraq has the fifth largest proven crude oil reserves in the world, and it passed Iran as the second largest producer of crude oil in OPEC at the end of 2012*. U.S. Energy Information Administration. 13 April 2013. <http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=iz> (accessed December 23, 2014).
- EKurdDaily. "Barzani turned down a 2 billion dollars offer from Saudi Arabia to give up Kirkuk." *E Kurd Daily*. 3 July 2007. <http://www.ekurd.net/mismas/articles/misc2007/4/kirkukkurdistan238.htm> (accessed December 23, 2014).
- El Abdi, M. "Kurdistan : un oléoduc vers la Turquie." *Le Courrier Stratégique*. 19 avril 2013. <http://courrierstrategique.com/3236-kurdistan-un-oleoduc-vers-la-turquie.html> (accessed décembre 23, 2014).
- Eskander, S. "Southern Kurdistan under Britain's Mesopotamian Mandate: From Separation to Incorporation, 1920-1923." *Middle Eastern Studies*, vol. 37, n° 2, April, 2001: pp. 153-180.
- ExpotimInternational. *Iraq Oil Gas - Sector in Iraq*. 2013. http://www.iraqoilgas.com/sector_in_iraq.html (accessed December 23, 2014).
- Fawcett, L. "Down but not out? The Kurds in International Politics." *Reviews of International Studies*, Vol. 27, January, 2001: pp. 109-118.
- Feletin, C. "Au Kurdistan, "Vous et nous combattons le même ennemi"." *L'Express*. Reuters. [Interview de Barzani, M.]. 19 novembre 2014. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/au-kurdistan-vous-et-nous-combattons-le-meme-ennemi_1623169.html (accessed décembre 23, 2014).
- Fiorina, J-F. *Géopolitique des Kurdes. Itinéraire et avenir d'un peuple sans État*. Comprendre Les Enjeux Stratégiques. 3 octobre 2013. <http://notes-geopolitiques.com/wp-content/uploads/2013/09/CLES113.pdf> (accessed décembre 23, 2014).
- France24. "Syrie : les civils fuient les combats à Deir Ezzor, Alep privée d'eau." *France24*. AFP. 10 mai 2014. <http://www.france24.com/fr/20140510-syrie-civils-fuient-deir-ezzor-alep-privee-eau-combats/> (accessed décembre 23, 2014).
- FranceCulture. "L'Etat Islamique va-t-il bouleverser les frontières du Moyen Orient?" *France culture*. [Interview radio de Benraad, M., Bozarlan, H., Souiah, S-A. 19 août 2014. <http://www.franceculture.fr/emission-du-grain-a-moudre-d-ete-l-etat-islamique-va-t-il-bouleverser-les-frontieres-du-moyen-orie-0> (accessed décembre 23, 2014).
- FranceInter. "Le pouvoir irakien perd le contrôle de Mossoul." *France Inter*. Reuters. 10 juin 2014. <http://www.franceinter.fr/depeche-le-pouvoir-irakien-perd-le-contrôle-de-mossoul> (accessed décembre 23, 2014).

- Galbraith, P. W. "The End of Iraq. How American Incompetence Created a War Without End." *The Washington Post*. 6 August 2006. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/08/04/AR2006080400511.html> (accessed décembre 23, 2014).
- GDM. "Les Yézidis." *Groupement pour les droits des minorités*. février 2003. http://gdm.eurominority.org/www/gdm/71-2003-09-gdm1.asp#retour_note2 (accessed décembre 23, 2014).
- Grojean, O., Özdemirkiran M. "Ce que le Kurdistan d'Irak fait au « grand » Kurdistan. Enjeux et modalités de la constitution d'un espace transfrontalier." *SciencesPo, CERI, CNRS*. avril 2014. <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/ce-que-le-kurdistan-d-irak-fait-au-grand-kurdistan-enjeux-et-modalites-de-la-constitution-d-> (accessed décembre 23, 2014).
- Gunter, M. M. *Historical Dictionary of the Kurds*. Scarecrow Press, coll. « Historical Dictionaries of Peoples and Cultures », vol. 8, 2e éd., 2010.
- . "The KDP-PUK Conflict in Northern Iraq." *The Middle East Journal*, Vol. 50, n° 2, 1996: pp. 225-241.
- . "The Kurdish Spring." *Third World Quarterly*, vol. 34, n° 3, May 2013: pp. 441-457.
- Gunter, M. M., Yavuz, H. "The Continuing Crisis in Iraqi Kurdistan." *Middle East Policy*, vol. XII, n°1, Spring 2005: pp. 122-133.
- Habib, M. "Iraq's New Election Officials: 'Lots of People Question Our Abilities'." *Niqash*. 29 November 2012. <http://www.niqash.org/articles/?id=3163> (accessed December 23, 2014).
- Harris, G. S. "Ethnic Conflict and the Kurds." *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 433 (1), 1977: pp. 118-120.
- Hassan, G. "L'armée irakienne reprend Samarra aux insurgés sunnites d'EIIL." *L'Obs*. 5 juin 2014. <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20140605.REU5271/les-insurges-sunnites-irakiens-s-emparent-d-une-partie-de-samarra.html> (accessed décembre 23, 2014).
- Hawramy, F. "Peshmerga forces heave ISIS away from Mount Sinjar." *The Guardian*. 21 December 2014. <http://www.theguardian.com/world/2014/dec/21/peshmerga-forces-isis-mount-sinjar> (accessed December 23, 2014).
- HRW. *Genocide in Iraq: The Anfal Campaign Against the Kurds*. Report. 1993. <http://www.hrw.org/reports/1993/iraqanfal/ANFALINT.htm> (accessed December 23, 2014).
- Hubbard, B. *Iraq and Kurds Reach Deal on Oil Exports and Budget Payments*. The New York Times. 13 November 2014. http://www.nytimes.com/2014/11/14/world/middleeast/iraq-and-kurds-reach-deal-on-oil-exports-and-budget-payments.html?_r=2 (accessed December 23, 2014).
- Hürriyet. "Iraqi Kurds demand oil minister's resignation." *Hürriyet Daily News*. 15 September 2007. <http://www.hurriyetdailynews.com/default.aspx?pageid=438&n=iraqi-kurds-demand-oil-ministers-resignation-2007-09-15> (accessed December 23, 2014).

- . “Iraqi parliament fails to agree on elections law.” *Hürriyet Daily News*. 6 August 2008. <http://www.hurriyet.com.tr/english/world/9591608.asp?gid=237&sz=62834> (accessed December 23, 2014).
- ICG. “Oil for Soil: Toward a Grand Bargain on Iraq and the Kurds.” *Crisis Group Middle East Report*, n° 80, October 2008: 43 p.
- Janabi, N. “Kirkuk's Article 140: Expired or Not?” *The Washington Institute for Near East Policy*. 30 January 2008. <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/kirkuks-article-140-expired-or-not> (accessed December 23, 2014).
- Janik, M. “The Kurdistan Region of Iraq: Achieving Stability in A Time of Transition.” Vienna: Austrian Institute for International Affairs (OIIA), 2012.
- Jawad, S. *Iraq and the Kurdish Question 1958-1970*. Ithaca Press, 1981.
- Johnston, C. “Iraqi refugees 'facing genocide' to receive UK airdrop of aid.” *the Guardian*. 9 August 2014. <http://www.theguardian.com/world/2014/aug/09/iraqi-refugees-facing-genocide-us-airdrop-aid-kurds-isis> (accessed December 23, 2014).
- Judah, T. “In Iraqi Kurdistan.” *Survival (The International Institute for Strategic Studies)*, vol. 44, n° 4, Winter 2002-2003: pp. 39-51.
- Karadsheh, J., Tawfeeq, M. “Iraq elections law passes, but vote date in doubt.” *CNN International*. 22 July 2008. <http://edition.cnn.com/2008/WORLD/meast/07/22/iraq.main/> (accessed December 23, 2014).
- Karim, N. “A 1991 Kurdish Betrayal Redux?” *The Washington Post*. 2 December 2006. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/12/01/AR2006120101308.html> (accessed December 23, 2014).
- Karsh, E., Rautsi-Karsh, I. *Saddam Hussein: A Political Biography*. The Free Press, 1991.
- Katzman, K. « *The Kurds in Post-Saddam Iraq* ». Congressional Research Service, October, 2010, pp. 1-12.
- Kaval, A. “Dans Kirkouk, la Jérusalem kurde.” *Le Monde diplomatique*. juillet 2014. <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/07/A/50613> (accessed décembre 23, 2014).
- . *Les Barzanis*. 21 novembre 2011. <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Barzani.html> (accessed décembre 23, 2014).
- . *Les Kurdes, troisième partie. De la Première Guerre mondiale à 2003 : rêve(s) d'indépendance(s)*. 12 novembre 2011. <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Kurdes-troisieme-partie-De-la.html> (accessed décembre 23, 2014).
- Kavanagh, M., Dombey D. *Ankara plays down Kurdish oil flow to Turkey*. Financial Times. 16 December 2013. <http://www.ft.com/cms/s/0/f796b9e0-6663-11e3-8675-00144feabdc0.html#axzz3O94DcRG4> (accessed December 23, 2014).
- Khoudouri, W. “Iraqi oil sector faces prospect of independent Kurdistan.” *Al Monitor*. 21 July 2014. <http://www.al-monitor.com/pulse/business/2014/07/political-crisis-undermine-iraqi-oil.html#> (accessed December 23, 2014).
- Kirdar, S. “Erbil, Bagdad, Ankara et Washington : la course au pétrole en Irak du Nord.” *Hérodote/1*, n° 148, 2013: pp. 103-116.
- Klen, M. “L'échiquier irakien.” *Études/7*, Tome 399, 2003: pp. 17-26.

- Knickmeyer, E. "High Expectations of Independence: For Many Kurds in Iraqi North, Autonomy is Just a Means to an End." *The Washington Post*, August 2005: p. 10.
- KRG. "Kurdistan Regional Government." *Department of Foreign Relations - KRG*. n.d. <http://dfr.gov.krd/p/p.aspx?p=88&l=12&s=030400&r=403> (accessed December 23, 2014).
- Kutschera, C. "Kurdistan d'Irak: Un émirat pétrolier ?" *Chris Kutschera*. The Middle East magazine. mai 2008. http://www.chris-kutschera.com/emirat_petrolier.htm (accessed décembre 23, 2014).
- . *Le défi kurde ou le rêve fou de l'indépendance*. Paris: Bayard, 1997.
- LaLibre. "Irak: Washington contre un référendum au Kurdistan, appels à l'unité." *La Libre*. AFP. 4 juillet 2014. <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/irak-washington-contre-un-referendum-au-kurdistan-appels-a-l-unite-53b695183570f7208804801e> (accessed décembre 23, 2014).
- . "Les Irakiens prêts à une contre-offensive après les frappes américaines." *La Libre*. AFP. 9 août 2014. <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/les-irakiens-prets-a-une-contre-offensive-apres-les-frappes-americaines-53e5fc183570667a6391bb05> (accessed décembre 23, 2014).
- . "Un C-130 belge en route vers l'Irak avec 13 tonnes d'aide humanitaire." *La Libre*. Belga. 27 août 2014. <http://www.lalibre.be/actu/international/un-c-130-belge-en-route-vers-l-irak-avec-13-tonnes-d-aide-humanitaire-53fd785f357030e6103b34ee> (accessed décembre 23, 2014).
- Lawrence, D. "A Shaky De Facto Kurdistan." *Middle East Report*, No 215, 2000: pp. 24-26.
- Leezenberg, M. "Iraqi Kurdistan: Contours of a Post-Civil War Society." *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 4/5, 2005: pp. 631-647.
- LeMonde. "Des peshmergas irakiens dans Kobané, nouvelle attaque de l'EI." *Le Monde*. AFP. 1 novembre 2014. http://www.lemonde.fr/international/article/2014/11/01/des-peshmergas-irakiens-dans-kobane-nouvelle-attaque-de-l-ei_4516501_3210.html (accessed décembre 23, 2014).
- . "En Irak, les djihadistes de l'EIIL veulent « marcher sur Bagdad »." 11 juin 2014. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/06/11/les-habitants-de-mossoul-fuient-la-ville-prise-par-l-eiil_4435830_3218.html (accessed décembre 23, 2014).
- . "Irak : l'UE va soutenir la livraison d'armes aux Kurdes." *Le Monde*. AFP et Reuteurs. 15 août 2014. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/15/irak-l-union-europeenne-salue-la-livraison-d-armes-aux-kurdes_4472301_3218.html (accessed décembre 23, 2014).
- . "L'Irak et le Kurdes s'accordent sur le pétrole." *Le Monde*. 2 décembre 2014. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/12/02/l-irak-et-les-kurdes-s'accordent-sur-le-petrole_4532716_3218.html (accessed décembre 23, 2014).
- . "Offensive sans précédent des djihadistes en Irak." 10 juin 2014. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/06/10/le-gouvernement-irakien-perd-le-controle-de-mossoul_4435203_3218.html (accessed décembre 23, 2014).
- Libération. "Une province irakienne entière aux mains des jihadistes." *Libération*. AFP. 10 juin 2014. http://www.liberation.fr/monde/2014/06/10/la-deuxieme-plus-grande-ville-d-irak-aux-mains-des-insurgés_1037307 (accessed décembre 23, 2014).

- Logan, D. L. "Thoughts on Iraqi Kurdistan: Present Realities, Future Hope." *Iran and the Caucasus*, vol. 13 2009: pp. 161-186.
- Lons, C. "Une femme à la tête des combattants Kurdes à Kobané." *MENA Post*. 14 octobre 2014. <http://www.mena-post.com/2014/10/14/une-femme-a-la-tete-des-combattants-kurdes-a-kobane/> (accessed décembre 23, 2014).
- Lortz, M. G. "Willing to Face Death: A History of Kurdish Military Forces - the Peshmerga - from the Ottoman Empire to Present-Day Iraq." *The Florida State University, College of Social Sciences*. Fall 2005. <http://diginole.lib.fsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3203&context=etd> (accessed December 23, 2014).
- Marcou, J. "La poussée de l'EIL en Irak inquiète la Turquie, mais aussi les Kurdes, les chiites, les chrétiens, l'Iran, l'Arabie saoudite, les Occidentaux..." *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 14 juin 2014. <http://ovipot.hypotheses.org/10296> (accessed décembre 23, 2014).
- . "La prise de Mossoul par les djihadistes de l'EIL inquiète la Turquie." *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 11 juin 2014. <http://ovipot.hypotheses.org/10253> (accessed décembre 23, 2014).
- . "La Turquie confrontée à la redistribution des cartes en Irak." *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 13 juin 2014. <http://ovipot.hypotheses.org/10273> (accessed décembre 23, 2014).
- . "La Turquie prête à accepter l'indépendance des Kurdes irakiens ? ." *Observatoire de la Vie Politique Turque*. 1 juillet 2014. <http://ovipot.hypotheses.org/10342> (accessed décembre 23, 2014).
- McDowall, D. *A Modern History of the Kurds*. London: I.B. Tauris, 2007.
- McGarry, J., O'Leary, B., Salih, K. (et al.). *The Future of Kurdistan in Iraq*. Philadelphia, Pennsylvania: University of Pennsylvania Press , 2005.
- Michel, K. "L'échiquier irakien." *Études/7*, 2003: pp. 17-26.
- Muller, C. *La Turquie, grande gagnante de l'émancipation du Kurdistan irakien*. JOL Press. 24 mars 2014. <http://www.jolpress.com/node/825042#overlay-context=node> (accessed décembre 23, 2014).
- . "L'Irak est-il en train de perdre le Kurdistan?" *JOL Press*. [Interview de Benraad, M.]. 3 mars 2014. <http://www.jolpress.com/irak-kurdistan-independance-petrole-turquie-oleoduc-article-825043.html> (accessed décembre 23, 2014).
- Neriah, J. *The Future of Kurdistan: Between Turkey, the Iraq War, and the Syrian Revolt*. Jerusalem Center for Public Affairs. 30 Augustus 2012. <http://jcpa.org/article/the-future-of-kurdistan-between-turkey-the-iraq-war-and-the-syrian-revolt/> (accessed December 23, 2014).
- NYTimes. "Diplomats Report Iraqi Deal with Kurds." *The New York Times [Online]*. 4 January 1984. <http://www.nytimes.com/1984/01/04/world/around-the-world-diplomats-report-iraqi-deal-with-kurds.html> (accessed December 23, 2014).
- . "Hussein Visits Kurds and Pledges Prosperity." *The New York times [Online]*. 16 October 1990. <http://www.nytimes.com/1990/10/26/world/mideast-tensions-hussein-visits-kurds-and-pledges-prosperity.html> (accessed December 23, 2014).

- . “U.N. Cites ISIS Genocide Threat.” *The New York Times*. 21 October 2014. <http://www.nytimes.com/2014/10/22/world/middleeast/un-cites-isis-genocide-threat.html> (accessed December 23, 2014).
- Obaji, F. “Peshmerga head speaks of struggle against IS.” *Al-Monitor*. 17 October 2014. <http://www.al-monitor.com/pulse/security/2014/10/peshmerga-struggle-against-is-iraq-kobani-baghdad.html#> (accessed December 23, 2014).
- O'Ballance, E. *The Kurdish Revolt, 1961–1970*. London: Faber and Faber, 1973.
- . *The Kurdish Struggle 1920-94*. MacMillan Press, Ltd., 1996.
- Öcalan, A. *Confédéralisme démocratique*. Cologne: Initiative internationale, 2011.
- Olson, R. “Kurdistan: A new state in the Middle East?” *Today's Zaman*. 13 August 2014. http://www.todayszaman.com/op-ed_kurdistan-a-new-state-in-the-middle-east_355365.html (accessed December 23, 2014).
- . “Kurdistan: A new state in the Middle East?” *Today's Zaman*. 13 August 2014. http://www.todayszaman.com/op-ed_kurdistan-a-new-state-in-the-middle-east_355365.html (accessed December 23, 2014).
- Ourdan, R. “Les Kurdes d'Irak, dernier rempart contre l'État islamique.” *Le Monde*. 31 juillet 2014. http://www.lemonde.fr/international/article/2014/07/31/les-kurdes-d-irak-tiennent-tete-a-l-etat-islamique_4464933_3210.html (accessed décembre 23, 2014).
- Özpek, B. B. “Democracy or Partition: Future Scenarios for the Kurds of Iraq.” *Insight Turkey*, vol. 14, n° 3, 2012: pp. 127-140.
- Park, B. *Turkey-Kurdish Regional Government Relations After the U.S. Withdrawal From Iraq: Putting the Kurds on the Map?* Carlisle Barracks, PA: U.S. Army War College, 2014, pp. 1-75.
- Parker, N. “Kurdish leader sees authoritarian drift in Iraq.” *Los Angeles Times*. 11 January 2009. <http://articles.latimes.com/2009/jan/11/world/fg-iraq-barzani11> (accessed December 23, 2014).
- PDOnline. “Iraq form panel to resolve dispute over election bill.” *People's Daily Online*. 10 September 2008. <http://en.people.cn/90001/90777/90854/6497236.html> (accessed December 23, 2014).
- . “Iraq's presidency council vetoes provincial election bill.” *People's Daily Online*. 24 July 2008. <http://en.people.cn/90001/90777/90854/6458604.html> (accessed December 23, 2014).
- Perrier, G. “Dans le nord de l'Irak, le gouvernement autonome kurde déploie ses peshmergas.” *Le Monde*. 11 juin 2014. http://www.lemonde.fr/international/article/2014/06/11/dans-le-nord-de-l-irak-le-gouvernement-autonome-kurde-deploie-ses-peshmergas_4435919_3210.html (accessed décembre 23, 2014).
- Picard, E. “Les Kurdes et l'autodétermination. Une problématique légitime à l'épreuve de dynamiques sociales.” *Revue française de science politique*, n°3, 1999: pp. 421-442.
- Poyer, F. “Intérêts régionaux et leviers nationaux : regards sur le conflit syrien par ses marges kurdes.” *EchoGéo*. Sur le Vif. 15 novembre 2013. <http://echogeo.revues.org/13630> (accessed décembre 23, 2014).

- Quesnay, A. "The Sunni Revolution and the Outburst of Community Divisions in Iraq." *Noria research*. 18 December 2014. ¹⁹⁹<http://www.noria-research.com/2014/12/18/the-sunni-revolution-and-the-outburst-of-community-divisions-in-iraq/> (accessed December 23, 2014).
- Rafaat, A. "The Kurds in Post-Invasion Iraq: The Myth of Rebuilding the Iraqi State." *The Journal of Social, Political, and Economic Studies*, vol. 33, n°4, Winter 2008: pp. 405-425.
- Rasheed, A. "Les djihadistes poursuivent leur progression vers Bagdad." *Zaman France*. Reuters. 12 juin 2014. <http://www.zamanfrance.fr/article/djihadistes-poursuivent-leur-progression-vers-bagdad-10189.html> (accessed décembre 23, 2014).
- Razoux, P. *La guerre Iran-Irak: Première guerre du Golfe 1980 -1988*. Paris: Perrin [En ligne]. 2013. https://books.google.be/books?id=ZQWqAAAAQBAJ&pg=PP5&dq=%C3%A9radiquer+d%C3%A9finitivement+le+%C2%AB+probl%C3%A8me+kurde&hl=fr&source=gbs_selected_pages&cad=2#v=onepage&q=%C3%A9radiquer%20d%C3%A9finitivement%20le%20C2%AB%20probl%C3%A8me%20kurde&f=false (accessed décembre 23, 2014).
- RFERL. "Iraq Passes Election Law, Vote Urged Before End Of January." *Radio Free Europe, Radio Liberty*. 24 September 2008. http://www.rferl.org/content/Iraq_Passes_Poll_Law_Vote_Urged_Before_Jan_31/1291232.html (accessed December 23, 2014).
- RFI. "Irak : l'assaut contre Fallouja retardé." *RFI*. 8 janvier 2014. <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20140108-assaut-contre-fallouja-retarde-etat-islamique-irak-levant-sunnites-jihadistes/> (accessed décembre 23, 2014).
- Robertson, C. "Kurds Protest Iraqi Election Law." *The New York Times*. 16 July 2008. http://www.nytimes.com/2008/07/16/world/middleeast/16baghdad.html?_r=1&ref=world&oref=slogin (accessed December 23, 2014).
- Romano, D. "Iraqi Kurdistan: Challenges of Autonomy in The Wake of US Withdrawal." *International Affairs*, n° 86, November, 2010: pp. 1345-1359.
- . "Key to Iraqi Stability Lies in Resolution of the Conflicting Interests of Kurds and Arabs." *The James Town Foundation*. 26 February 2010. http://www.jamestown.org/programs/tm/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=36088#.VK5wPCuG9IE (accessed December 23, 2014).
- . *The Kurdish Nationalist Movement. Opportunity, Mobilization and Identity*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Roosevelt, A. Jr. "The Kurdish Republic of Mahabad." *The Middle East Journal*, Vol. 1, No. 3, July, 1947: pp. 247-269.
- Roussel, C. "Le Kurdistan d'Irak : une entité en construction »." *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient (Hypotheses.org)*. 14 février 2013. <http://ifpo.hypotheses.org/4811> (accessed décembre 23, 2014).
- . "Le Kurdistan irakien: le défi des cartographes." *Moyen-Orient*, Janvier-Mars 2014: pp. 74-79.

- . “L’introuvable frontière du Kurdistan d’Irak.” *Politique étrangère*/2, Été 2014: pp. 63-77.
- Rubin, M. “Are Kurds a pariah minority?” *Social Research. Pariah Minorities*, 70 (1), Spring 2003.
- Rudd, G. W. *Humanitarian intervention. Assisting the Iraqi Kurds in Operation Provide Comfort, 1991*. Washington D. C.: Department of the Army, 2004.
- Scalbert-Yücel, C. “Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l’assimilation à la colonisation.” *L’information géographique*, vol. 71, n° 1, 2007: pp. 63-86.
- Schmid, D. “Introduction : le moment kurde.” *Politique étrangère*/2, Été 2014: pp. 10-13.
- Shiffrinson, J. “The Kurds and Regional Security: An Evaluation of Developments since the Iraq War.” *Brandeis University. Crown Center for Middle East Studies, Middle East Brief*, n° 14. 2006. <http://www.brandeis.edu/crown/publications/meb/MEB14.pdf> (accessed December 23, 2014).
- Sinjary, Z. (al). “Mossoul, deuxième ville d’Irak, tombe aux mains de l’EIIL.” *Reuters France*. 10 juin 2014. <http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN0EL1JK20140610?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0> (accessed décembre 23, 2014).
- Smith, B. *The Kurds: new perspectives?* Augustus, Library House of Commons, Augustus, 2013, pp. 1-14.
- Sputnik. “Kurdish Troops to Fight IS in Mosul Alongside Iraqi Forces, Not Alone.” *Sputnik News*. 16 December 2014. <http://sputniknews.com/middleeast/20141216/1015896044.html> (accessed December 23, 2014).
- Stansfield, G. “Kurdistan Rising: To Acknowledge Or Ignore The Unraveling of Iraq.” *Middle East memo*, n° 33, July 2014: pp. 1-17.
- Stecher, E. *Op-ed: Chaos in Iraqi Kurdistan?* 10 June 2014. <http://alnakhlah.org/2014/06/10/op-ed-chaos-in-iraqi-kurdistan-by-elayne-stecher/> (accessed December 23, 2014).
- Tejel, J. “Les paradoxes du printemps kurde en Syrie.” *Politique étrangère*/2, Été 2014: pp. 51-61.
- TheGuardian. “Israel’s prime minister backs Kurdish independence.” *The Guardian*. 29 June 2014. <http://www.theguardian.com/world/2014/jun/29/israel-prime-minister-kurdish-independence> (accessed December 23, 2014).
- TheNewAnatolian. “Iran pleases Ankara, irks Kurds with call for Kirkuk poll .” *The New Anatolian*, November 2007.
- TheOil&GasYear. *Kurdistan Region of Irak 2013*. 2013. <http://www.oilandgasyear.com> (accessed December 23, 2014).
- . “Prime the pump.” *The Who’s Who of the Global Energy Industry*, « *Kurdistan Region of Irak*, 2012 ». 2012. http://www.theoilandgasyear.com/files/pdfs/KRG_12_Nechirvan%20BARZANI.pdf (accessed December 23, 2014).
- U.S. State Department, CIA and DIA. “The Implications of the Iran-Iraq agreement.” *Joint intelligence analysis*. 1 May 1975.

<http://www2.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB167/01.pdf> (accessed December 23, 2014).

Vanrie, P. “Kurdistan d'Irak: carrefour d'influences régionales.” *La revue nouvelle*, n° 10, Octobre 2002: pp. 24-33.

Verdagner, A. “Les Kurdes de Syrie veulent garder le contrôle de Kobane.” *RFI*. [Interview de Grojean, O.]. 29 octobre 2014. <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20141029-kobane-turquie-syrie-irak-kurdes-pyd-pkk-erdogan-ei-etat-islamique/> (accessed décembre 2014, 2014).



Royal Higher Institute for Defence
Center for Security and Defence Studies
30 Renaissance Avenue
1000 Brussels